

# S o m m a i r e

est édité par le Centre d'Action Laïque, asbl et ses Régionales du Brabant Wallon, de Bruxelles, Charleroi, Liège, Luxembourg, Namur et Picardie.

*Espace de Libertés* est distribué à tous les membres des associations affiliées au CAL/Brabant Wallon grâce à une participation financière de cette régionale.

**Rédaction, administration et publicité**  
Directeur: Patrice Darteville  
Rédactrice en chef: Michèle Michiels  
Secrétaire de rédaction: Nicole Nottet  
Production, administration et publicité:  
Fabienne Sergoynne  
Iconographie: Michèle Michiels  
Comité de rédaction: Mireille Andries,  
Jean Charlier, Patrice Darteville,  
Xavier De Schutter, Julien Dohet,  
Jérôme Jamin, André Koeckelenberg,  
Yolande Mendes da Costa, Jacques  
Rifflet, Johannès Robyn, Frédéric  
Soumois, Serge Vandervorst.

Fondateur: Jean Schouters  
Membre d'honneur: Ghislaine De Bièvre  
Documentation: Anne Cugnon  
Impression: Massoz s.a., Liège  
ISSN 0775-2768  
CAL: Campus de la Plaine ULB, CP 236,  
avenue Arnaud Fraiteur, 1050 Bruxelles.  
Tél. 02/627.68.68 - Télécopie 02/627.68.61.  
E-mail: espace@cal.ulb.ac.be

**Site du mouvement laïque:**  
<http://www.laicite.be>

**Abonnement:**  
11 numéros + 1 Document  
Belgique: 20 €, Étranger: 32 €  
par virement au compte  
n°210-0624799-74 du CAL.



Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC).

Avec le soutien de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique - Service général des Affaires générales, de la Recherche en Education et du Pilotage interrégionaux.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

En couverture: © Zefa/superstock. Notre dossier - *Histoire et mémoire*, pages 4 et suivantes.

## Éditorial

Au-delà du latin – Patrice Darteville 3

## Dossier - Histoire et mémoire

Une œuvre citoyenne – Xavier Mabille	4
Lagonie de l'histoire critique et indépendante – Anne Morelli	6
Une mémoire imposée – André Gob	9
Plaidoyer pour une pédagogie de la citoyenneté – Daniel Bovy	11
Breendonk - Un Mémorial des droits de l'Homme – Patrick Nefors	13
La Chute de l'esprit critique – Julien Dohet	15
Le DVD au secours du devoir de mémoire – Olivier Swingedau	16

## Chacun porte sa croix

Un milliard de catholiques? – Claude Javeau 17

## Enseignement

Le cap est bon, mais le navire prend l'eau... – Nico Hirtt 18

## Médias

La nouvelle inquisition – L'entretien de Jean Sloover avec Jean Lacouture 20

## Société

Comment réconcilier la famille et la démocratie – Ghislaine Julémont 22

## Éthique

Quand un film inquiète l'Église espagnole – Jacqueline Herremans 24

## Laïcité?

Euthanasie - La lucidité d'un prélat – Paul-Jean Latihaut 25

## Religions

Le diable, ou comment s'en débarrasser – Vera Kotaji 26

Funeste respect – Patrice Darteville 28

## Monde

Le Grand Moyen-Orient rêvé – Jacques Rifflet 29

## Culture

Signer ou se signer? – Sophie Creuz 31

De Cézanne à Dubuffet - Un bel ensemble – Olivier Swingedau 32

## Agenda

33

# Au-delà du latin

## PATRICE DARTEVILLE

Le débat sur la suppression du latin au 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire a fait jaillir quelques questions intéressantes sur les finalités de l'enseignement et peut-être sur celles de la société belge actuelle.

L'affaire ne réside pas dans le latin par lui-même. Il peut être la pire des choses et l'émancipation moderne par rapport au culte de l'ancien est passée par le recul de son enseignement au profit d'autres matières, notamment scientifiques.

Il faudrait aussi situer correctement l'intérêt de cet enseignement. D'autres langues utiles par elles-mêmes pourraient rendre les mêmes services linguistiques et l'argument de la proximité avec le français limiterait le latin aux pays de langue romane. Quant à l'utilité pour le vocabulaire scientifique, on ne voit pas que les scientifiques chinois ou indiens soient en problème: ils doivent apprendre ce vocabulaire, d'ailleurs souvent plutôt grec que latin.

## L'égalité

L'intéressant vient plutôt de la problématique de l'égalité qui est invoquée en faveur de sa suppression.

La coordinatrice de la Communauté française pour l'enquête PISA, Dominique Lafontaine, a justifié le rejet du latin en disant que «dans beaucoup d'écoles, l'option "latin" sert... à constituer des classes de niveau, les unes regroupant les élèves plus "forts" qui ont choisi le latin, les autres ceux qui sont déjà plus "faibles" au sortir du primaire»<sup>1</sup>. D. Lafontaine ne cache pas son opposition à d'éventuelles autres options qui aboutiraient aussi à créer des classes de niveau.

C'est donc bien la question du niveau qui est le nœud. Parler de niveau, c'est mettre en avant la question de l'égalité.

Celle-ci est une vertu sociale démocratique incontestable. L'enseignement doit veiller à donner à tous les enfants les mêmes chances et même donner à ceux que leurs origines défavorisent des compléments ou des renforcements de formation.

Cela ne souffre pas de discussion pour moi. Mais entre aider les plus faibles à accéder à la meilleure connaissance et interdire à d'autres réputés privilégiés ce qu'ils peuvent atteindre et à quoi ils aspirent, il y a un gouffre: celui qui sépare la démocratie de la tyrannie populiste.

L'égalité est une valeur, mais toute valeur peut entrer en conflit avec d'autres (le bien représenté par l'efficacité) et même connaître ses limites internes. Entre Einstein et moi, il y a une inégalité d'intelligence et de savoir. Faut-il contrarier la manifestation de cette supériorité?

D'autres inégalités restent incontournables, par exemple celles fondées sur la responsabilité. Bien ou mal fondée et exercée, celle-ci est inéluctable dans la vie de toutes les institutions publiques ou privées, marchandes ou non-marchandes. La société politique fait souvent appel à l'égalité entre électeurs mais elle est spécifique et point si aisément transposable.

## Le capital culturel

Ne caricaturons pas; les responsables pédagogiques savent bien que l'égalité perpétuelle en enseignement n'est pas

possible; c'est l'introduction d'une distinction par certaines matières relevant, du capital culturel selon le schéma classique de Bourdieu, qui est en cause. Le latin introduirait une différenciation sociale et non réelle.

Le distinguo entre réel et non réel est toujours dangereux. Tout est réel en vérité.

Ceux qu'en France, on appelle les «pédagogistes»<sup>2</sup> sont animés de présupposés scientifiques qui font que les disciplines peu aptes aux classifications réputées claires, à la différence des mathématiques et des sciences physiques, sont rejetées: dissertation, commentaire de textes, traduction et interprétation sont renvoyées dans l'univers de l'irrationnel et du conditionnement culturel bourgeois. La massification de l'enseignement secondaire et supérieur leur fait la partie belle puisqu'il n'est ordinairement pas contesté que l'univers des milieux populaires est éloigné des références culturelles «lourdes». Mais il est éloigné aussi des mathématiques qui n'ont pas de place dans la vie courante au-delà des quatre opérations.

Phare des «pédagogistes» en France, Philippe Meirieu donne l'argument pédagogique de base aux pratiques recommandées aujourd'hui. «*Il y a dans l'antipédagogisme une détestation de la médiation, un refus d'accompagner les personnes en les prenant là où elles sont, non pas pour les y laisser, bien au contraire, mais pour les faire progresser de manière exigeante*»<sup>3</sup>. La première partie de la formule est de stricte évidence mais la seconde fait problème: les programmes scolaires ne mènent plus aux connaissances supérieures de la culture. Là est le nœud.

Y a-t-il des connaissances supérieures de la culture? Dans le domaine strictement esthétique, des discussions peuvent exister mais est-on sûr qu'entre Mozart et Yvette Horner, la préférence relève du jeu social? Certes, nous devons nous en référer à Bourdieu et sa théorie de la distinction<sup>4</sup>. Mais celle-ci peut prendre n'importe quoi pour support et ce qui est marqué supérieure un jour peut devenir vulgaire quelque temps après. Pour une grande part, les mathématiques ne servent aujourd'hui qu'à la distinction et la sélection.

Cela ne nous dit finalement pas grand-chose sur l'intérêt intrinsèque des domaines.

Pour parler clair, la connaissance des idées et des faits du passé, même si elle ne peut exclure ni supplanter celle des faits de type physique, présente aujourd'hui l'avantage d'opposer une résistance à la manipulation médiatique, commerciale et politique.

Elle gêne ceux qui veulent que nous ne soyons que des consommateurs et elle empêche de prendre pour argent comptant les propos changeants des bonimenteurs du jour. Laissons Mozart et Yvette Horner. Mais entre Sartre ou Raymond Aron d'une part, les vedettes télévisuelles et le show TV de la politique d'autre part, il y a bien différence de niveau.

On s'est beaucoup effrayé des propos d'un président de chaîne télévisée qui déclarait que son métier était de créer un vide dans les cerveaux que Coca-Cola et consorts puissent remplir. Mais éjecter des cerveaux de nos jeunes nos références culturelles, c'est travailler au même funeste ouvrage. ▲

<sup>1</sup> Entretien avec Dominique Lafontaine, *Le Soir* des 12 et 13 février 2005.

<sup>2</sup> Voir Natacha Polony, «Nos enfants gâtés», cf. *Marianne*, 5-11 mars 2005.

<sup>3</sup> Philippe Meirieu, «Encore un effort pour être vraiment réactionnaire!» *Marianne*, 5-11 mars 2005.

<sup>4</sup> Pierre Bourdieu, *La distinction - Critique sociale du jugement*, Paris, 1979.

## L'enseignement de l'histoire

# Une œuvre citoyenne

XAVIER MABILLE\*

### La pédagogie enseignée aux professeurs d'histoire

Tel qu'il est conçu aujourd'hui, le programme du cours d'histoire dans l'enseignement secondaire tend à imposer à l'élève de construire lui-même son savoir. Tout lui est présenté sous forme d'énigme, d'intrigue, et de jeu, à résoudre par lui-même. Il est ainsi mis d'emblée en difficulté. Même s'il est aidé dans cette véritable course d'obstacles, il lui revient de résoudre lui-même le problème posé et de dénouer l'enquête.

Ce constructisme n'est pas sans intérêt. Il présente l'avantage de sortir l'élève de sa passivité et d'instaurer une relation de type interactif. Comme toute pédagogie, il a néanmoins ses limites. Il sollicite l'activité au détriment de l'attention. Il méconnaît trop la demande de repères de l'élève.

Il comporte le risque d'aggraver les inégalités entre les adolescents issus des divers milieux. Les mieux dotés de repères ou les mieux équipés pour en acquérir aisément sont évidemment ceux dont les parents sont à même de les aider. Ainsi s'accroît la tendance aux écarts entre jeunes de milieux différents.

Dans ce contexte, ce constructisme ne conserve un certain intérêt que dans la mesure où il s'accompagne d'autres approches.

Si l'histoire ne peut se réduire à de simples énumérations chronologiques, il n'existe pas non plus de véritable histoire sans fil chronologique. Une application sans nuance du programme dans sa formulation actuelle tendrait non pas à enseigner l'histoire mais à entreprendre de former des historiens.

Une telle tendance ne manquerait pas d'être paradoxale, sinon choquante, à un moment où nul ne nie l'obligation civique qui s'impose à l'école ni le besoin d'une culture historique qui s'exprime dans la société.

La tension serait grande aussi entre l'enseignement *ex cathedra* qui reste caractéristique de l'université, véritable lieu de formation des historiens, et la pédagogie active et interactive, voire hyperactive, que l'on entendrait mettre en œuvre dans l'enseignement secondaire.

On ne peut que plaider en faveur d'une pluralité d'approches permettant de compléter la pédagogie constructiviste aujourd'hui mise en avant de façon sans doute trop exclusive. Ce plaidoyer s'impose sans doute d'autant plus que le risque de déconnexion est aujourd'hui le défi

majeur que rencontrent les relations entre enseignement et société.

### La problématique des manuels scolaires

C'est dans le prolongement d'une telle réflexion que doit se situer la question de savoir s'il faut favoriser ou non l'utilisation des manuels scolaires.

L'enseignement de l'histoire a sans nul doute souffert au cours des dernières décennies d'un recours surabondant aux photocopies de documents ou d'articles. Chaque classe s'est trouvée ainsi alimentée à partir de sources différentes, pour ne pas dire disparates.

Dans son avis du 26 mars 2004, le Conseil de l'Éducation et de la Formation a proposé tout d'abord le recours aux manuels scolaires et ensuite l'attribution d'un label d'intérêt pédagogique. Il a abordé ensuite le recours accru aux manuels de référence, la mise en place d'un financement public et enfin l'apprentissage de l'utilisation des manuels scolaires.

### La place et le poids de l'histoire commémorative

L'histoire s'est enrichie au contact d'autres disciplines; elle a étendu son champ aux divers aspects de la vie des sociétés. C'est aussi une discipline qui rencontre aujourd'hui un vaste public. Beaucoup d'ouvrages historiques figurent parmi les meilleures ventes de livres. Ce succès est un élément d'une culture historique diffuse. Le besoin se fait sentir dans notre société de progresser vers une culture historique précise.

Des manifestations commémoratives touchent de larges publics. Elles sont l'occasion de productions d'intérêt très variable. C'est une sorte d'histoire officielle qui s'écrit dans ces contextes.

L'historien est en toute rigueur dans son rôle lorsqu'il rappelle les lignes de fracture qui ont menacé les consensus de base d'une société. Je pense tout particulièrement à une contribution mémorable de Jean Puissant à la journée commémorative organisée le 12 novembre 1986 au Palais des Congrès de Bruxelles sur le thème «Cent ans de droit social en Belgique» en présence des plus hautes autorités de l'État. Cette contribution eut le mérite de rééquilibrer une présentation d'ensemble de nature à gommer toutes les aspérités des conflits du passé aux yeux du public d'aujourd'hui.

Alors que la commémoration officielle insistait sur l'importance du discours du Trône prononcé par le roi Léopold II le 9 novembre 1886 en le présentant comme le seul point de départ de la politique sociale en Belgique, Jean Puissant rappela opportunément –et courageusement– le contexte historique et tout particulièrement le vaste mouvement social émaillé de manifestations, de grèves et d'émeutes qui avait touché les centres industriels wallons au printemps 1886.

La tentation qu'évite difficilement toute histoire commémorative est en effet de présenter une vue trop souvent ➤

**Sans les garde-fous requis,  
l'histoire commémorative  
favorise la nostalgie du passé  
qui nourrit elle-même  
des attitudes politiques  
conservatrices ou réactionnaires.**

lénifiante du passé. Le risque est fréquemment de méconnaître la mémoire des plus faibles.

La nostalgie du passé magnifie le mythe de l'âge d'or. Elle amène à déconsidérer le présent et les évolutions en cours. Elle conduit à glorifier des moments sous des appellations fallacieuses du genre «la Belle Époque», «les trente glorieuses», «les Golden Sixties». Ces formules imagées ne rendent compte que de la perception par des groupes privilégiés de situations en fait contrastées.

Sans les garde-fous requis, l'histoire commémorative favorise la nostalgie du passé qui nourrit elle-même des attitudes politiques conservatrices ou réactionnaires.

### Aléas, pièges et altérations de la mémoire

La nostalgie est une forme de la fascination du passé, qui compte elle-même au nombre des aléas, des pièges et des altérations de la mémoire.

Parmi les autres troubles de cette dernière, il y a l'oubli: l'amnésie collective de faits particulièrement graves à laquelle le droit entend répondre par la notion d'impréscriptibilité.

Il y a la dénégation: par exemple, les discours niant l'existence du génocide et des camps d'extermination et relativisant de façon générale le caractère criminel du régime nazi.

Il y a la banalisation: par exemple, l'enjeu d'un débat qui s'est déroulé en Allemagne en 1986 et que l'on appelle la «querelle des historiens». Le 11 juillet 1986, l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* publiait un article du philosophe et sociologue Jürgen Habermas intitulé «Une sorte de liquidation des dommages. Les tendances apologétiques dans l'historiographie contemporaine allemande». L'auteur y reprochait à certains historiens de minimiser dans leurs travaux les plus récents la spécificité criminelle du national-socialisme et, tout particulièrement, de faire de l'extermination des Juifs un événement compréhensible au regard d'un contexte et des dangers que Hitler y percevait. Quelques mois plus tard, après publication de plusieurs articles de divers auteurs, Jürgen Habermas réaffirma ses positions dans un article publié dans *Die Zeit* du 7 novembre 1986 et maintint les reproches faits à plusieurs historiens de sacrifier la singularité des crimes nazis aux besoins de la reconstruction d'une conscience historique continue, fondatrice d'identité nationale. Il tint toutefois à distinguer explicitement les travaux professionnels des chercheurs et le débat public où chacun s'engage personnellement.

Un tel débat ne se termine jamais vraiment. C'est ainsi que lorsque, dans un article publié dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 20 novembre 1986, le professeur d'histoire ancienne à l'Université de Munich Christian Meier tenta d'établir un bilan provisoire, il précisa bien que «ceci n'est pas le mot de la fin».

Retraçant certains moments de la «querelle», il considérait que «ce qui (en) constituait le sujet (...), c'était d'ailleurs moins le passé que le présent et l'avenir. Car c'est bien cela que vise la question: comment choisissons-nous de vivre à la longue, avec la conscience -profondément ancrée en nous- de ce passé».

L'accent était ainsi mis sur l'indispensable prise de conscience d'une dimension historique qui n'est pas limitée au temps déjà écoulé. L'histoire continue sous nos yeux; nous n'en sommes pas que les objets, nous en sommes aussi -et surtout- les acteurs. ▲

# L'agonie de l'histoire critique et indépendante

ANNE MORELLI\*

**A**nne Lacroix-Riz, professeure à l'Université de Paris VII, a l'habitude de lancer des pavés dans la mare tranquille de l'histoire officielle. On lui doit des travaux qui ont fait grand bruit, notamment sur la collaboration du patronat français avec l'occupant, sur les rapports entre le Vatican et le III<sup>e</sup> Reich, et sur la guerre froide. Elle vient de livrer un petit ouvrage tonique<sup>1</sup> qui analyse les dérives récentes de l'histoire.

Certes, il n'est pas neuf de constater que les historiens, depuis les origines de leur discipline dans l'Antiquité, ont fréquemment été les faire-valoir du pouvoir. Mais Annie Lacroix-Riz, loin de se focaliser sur les chroniqueurs des rois de France, alerte le lecteur sur les liaisons dangereuses actuelles des historiens et du pouvoir.

### Une intimité inquiétante

Le premier couple ambigu est constitué par les historiens et les entreprises.

Des historiens sont de plus en plus fréquemment chargés par des industriels ou des banques d'écrire leur histoire et de contribuer à leur image de marque via des ouvrages de prestige et des commémorations.

Mais si les résultats ne correspondent pas à la demande, les historiens pressentis se voient proposer une liste de «corrections» indispensables. Il n'est pas en outre de bon ton de relever que le matériel vétuste d'une usine était à l'origine d'accidents par manque d'investissements, ou que l'entreprise n'a été ni résistante, ni vertueuse, ni patriotique pendant l'Occupation!

Si les historiens se permettent de telles impertinences ou posent des questions délicates, les bailleurs de fonds recherchent immédiatement des historiens plus «compréhensifs» des consignes de ceux qui les rémunèrent.

Ainsi la Deutsche Bank, Volkswagen ou de Wendel ont embauché et rémunéré généreusement des historiens peu embarrassés d'esprit critique et acceptant que la notion de «collaboration» est dépassée...

La «Society for European Business History» (SEBL) par exemple a pour objectif de promouvoir le dialogue entre universitaires et hommes d'affaires et de soutenir la recherche sur l'histoire des entreprises.

Mais de quelle autonomie peut-elle se prévaloir? Son conseil d'administration réunit entre autres Solvay, Renault et Deutsche Bank et ses conférences et colloques historiques sont sponsorisés par les mêmes. À quel titre scientifique des industriels et financiers peuvent-ils juger des travaux des historiens parmi lesquels ils couronnèrent l'un d'entre eux de leur «prix d'histoire»? Cette immixtion des élites économiques dans le champ présumé scientifique et officiellement dépourvu de tout lien avec l'argent

privé, a de quoi inquiéter. Car l'historien qui écrit l'histoire d'une entreprise doit évidemment l'envisager tant du point de vue du patron, que de celui qui y travaille, mais si les patrons ou leurs représentants sont juges de son travail cet équilibre n'est plus possible.

Les historiens mandatés par l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) pour réaliser un luxueux ouvrage sur papier glacé ne peuvent guère relever le rôle éminemment réactionnaire que ce syndicat patronal joua

l'histoire d'entreprise est une arme médiatique pour fidéliser les clients et gagner des parts de marché. Les entreprises peuvent ne remettre aux historiens mandatés qu'une partie sélectionnée de leurs archives, leur donner des consignes explicites ou implicites mais surtout en dernier ressort ce sont elles qui jugent de ce qui sera ou non publié. Les historiens embauchés dans ces conditions ne déçoivent que rarement leurs commanditaires, pratiquent l'autocensure, et modèrent leur curiosité sur des sujets délicats pour satisfaire leurs payeurs. Lorsque le champagne Heidsieck recherche un jeune historien disposé à retracer l'histoire de la firme, ce chercheur précaire et sans statut pourra-t-il se permettre de rappeler que la firme de champagne réalisa sous l'Occupation des profits records grâce à son client quasi unique, l'armée allemande? La fragilité de son contrat ne le poussera-t-elle pas immanquablement à la docilité?

La mise sous tutelle des historiens par les milieux financiers était jusqu'il y a une vingtaine d'années équilibrée en partie par la protection dont jouissaient les historiens critiques de la part des structures du mouvement ouvrier. Mais l'effondrement de ces structures a eu un effet désastreux sur le rapport de forces au sein de la corporation des historiens où l'argent des entreprises pèse de plus en plus sur la recherche.

### L'histoire européenne

L'histoire académique a une

Christian Boltanski, *Les Registres du Grand-Hornu*, 1997. Installation, 2678 boîtes en fer blanc rouillées, étiquettes, photographies noir et blanc, lampes de bureau. © ADAGP, Paris 2005. Voisins officiels - Musée d'art moderne Lille Métropole - jusqu'au 3 juillet 2005.

longue tradition de dépendance par rapport aux instances nationales. Après la Première Guerre mondiale, les historiens français s'évertuèrent à établir les responsabilités allemandes dans le déclenchement du conflit, qui fondaient la légitimité du traité de Versailles statuant sur la culpabilité du Reich. Il s'agissait de légitimer les clauses définies par le vainqueur. L'histoire académique devait aider l'État français, comme les historiens allemands étaient voués par leur État à la mission contraire, c'est-à->

\* Professeur à l'ULB.

<sup>1</sup> *L'histoire contemporaine sous influence*, Le temps des cerises, Pantin, 2004, 145 pages.

dire dénier toute responsabilité du Reich dans le déclenchement de la guerre.

À cette dépendance nationale classique de certains historiens renommés s'est ajoutée la dépendance aux instances européennes. L'argent européen arrose les travaux traitant de thèmes européens divers et les colloques où se côtoient chercheurs et «témoins».

Pour planter un enseignement politiquement correct sur les institutions européennes, la Commission européenne a lourdement investi dans des chaires Jean Monnet (409 pour la Communauté européenne) et des «études européennes» généreusement dotées et dont l'auteure cite des exemples belges. Ces structures construisent une vision irénique de l'«Europe qui s'unît» et un bréviaire de l'histoire de l'Europe et de ses saints fondateurs, sans guère de rapport avec ce que révèlent les archives internes des ministères et institutions.

La création par l'État de commissions peuplées de scientifiques officiels et vouées à étayer sa politique est un antique usage. Il a été remis récemment à l'honneur en France comme en Belgique.

Des universitaires «sélectionnés» sont parfois dotés du privilège de consulter des sources fermées à tout autre que les historiens «de confiance». Ainsi les historiens non mandatés ne peuvent juger du mode de tri des documents consultés par les mandatés ni statuer sur la cohérence ou les contradictions entre sources.

Annie Lacroix-Riz, dont même ses pires ennemis concèdent qu'elle est une excellente connaisseuse des archives, spécialement du Quai d'Orsay, développe deux exemples convaincants sur les limites de ce type de commissions.

La commission présidée par l'historien catholique René Rémond devait se prononcer sur le rôle de l'Eglise de France dans la soustraction à la justice de collaborateurs tels que le tortionnaire Paul Touvier.

Constituée par le cardinal-archevêque de Lyon, la commission a travaillé sur des archives communiquées par l'archidiocèse à ses propres conditions. Elle a conclu à une convergence de comportements individuels dédouanant l'Eglise de toute responsabilité institutionnelle et a invoqué une tradition de compassion et de croyance en la souffrance rédemptrice, hypothèse très éloignée de celle du réseau mis en place par Pie XII et financé par les États-Unis, que révèlent les archives du Quai d'Orsay.

L'autre exemple développé par Annie Lacroix-Riz concerne la Mission Matteoli sur la restitution des biens spoliés aux Juifs.

Si l'auteure ne nie pas l'intérêt pour les tribunaux de faire appel exceptionnellement à des experts (comme Robert Paxton dans les procès sur la collaboration administrative), elle plaide avec justesse pour que leurs compétences soient appuyées sur des études antérieures et indépendantes, alors que les missions et commissions instituées récemment en France comme en Belgique (voir la commission Lumumba) ont promu comme historiens

Cimetière d'Ixelles.

institutionnels des historiens n'ayant jamais travaillé sur le type d'archives sur lesquelles ils étaient censés statuer.

#### Histoire ou devoir de mémoire?

Les questions que pose Annie Lacroix-Riz sont graves. Il est inquiétant de constater que la revue «Historiens et géographes» écarte systématiquement de sa liste d'ouvrages, à lire en 2003 pour préparer le concours de professeurs agrégés, les ouvrages historiques les plus critiques. Son paragraphe sur les ouvrages conseillés pour s'informer sur «Le Vatican et Pie XII» ne retient, sauf l'incontournable livre de Saul Friedlander datant de 1964, que des ouvrages complaisants, des écrits de théologiens et des hagiographies vaticanes, en écartant les ouvrages critiques auxquels ils répondent.

D'une part, les manuels scolaires sur le XX<sup>e</sup> siècle assimilent communisme et nazisme à l'«Empire du mal», mais d'autre part, les missions et commissions se voient prier d'apaiser les esprits».

Annie Lacroix-Riz relève qu'il s'agit alors d'une fonction prioritairement politique et secondairement scientifique accordée à l'historien. Car s'il n'a pas à «échauffer» les esprits, il n'a pas non plus à les apaiser mais seulement à exposer ce qu'il a découvert à travers la consultation des dossiers.

Les financements extérieurs se joignent ici à la pression politique sur un pseudo «devoir de mémoire» pour submerger le champ scientifique et faire capituler les historiens indépendants sous le couvert de l'histoire «raisonnable», un nom nouveau pour désigner l'histoire officielle, celle que suscitent les pouvoirs. ▲

# Une mémoire imposée

ANDRÉ GOB\*

**Certains endroits, par leur nature, appellent la création d'un musée. Ainsi, un musée de l'Europe verra sans doute le jour à Bruxelles. Outil majeur de la mémorialisation du lieu, le musée encourt le risque de sacraliser et d'imposer plus que de proposer une lecture du passé.**

plus quelques personnalités invitées- ont eu lieu à Bruxelles, au Palais d'Egmont, en octobre 2003 et décembre 2004.

La remarquable *Haus der Geschichte* à Bonn, créée à l'initiative du parlement de la RFA, choisit d'exposer l'union fédérale allemande en se fondant sur l'histoire de l'Allemagne depuis 1945 (l'exposition commence courageusement par la découverte de l'Holocauste) et s'abstient de chercher, dans l'histoire de l'empire, des justifications à la structure fédérale contemporaine. Les concepteurs du Musée de l'Europe voient plus grand et plus loin. L'objectif est de montrer comment, au fil du dernier millénaire, l'Europe s'est progressivement unifiée sous l'action de forces diverses: la foi médiévale, la raison des Lumières, le renoncement à la guerre. Le document présenté en octobre 2003 et publié depuis lors<sup>2</sup> fait remonter l'histoire de l'intégration européenne au XI<sup>e</sup> siècle et structure celle-ci en cinq épisodes, trois moments d'unité et deux périodes intermédiaires de désunion: l'unité par la foi, les guerres de religions, l'unité par les Lumières, les guerres idéologiques, l'unité par le projet.

Pour rendre plus évident ce schéma, Krzysztof Pomian, auteur principal du projet historique, passe volontairement sous silence des pans énormes de l'histoire de l'Europe (les pays de religion orthodoxe ou l'Europe du nord, par exemple)<sup>3</sup>. S'il prend bien soin de souligner qu'il n'y a

pas de lien direct entre les trois périodes d'unité mais que chacune apporte sa pierre à l'édifice, il n'en reste pas moins qu'il présente ces moments de façon très positive, aux effets cumulatifs, alors que les périodes intermédiaires sont décrites comme des phases de régression, sombres et négatives. Cela n'est pas anodin: ne s'agirait-il pas, à travers l'histoire de l'intégration européenne, de justifier les options de l'Union européenne vers l'homogénéisation en présentant négativement les moments où la diversité prévaut? Ce n'est pas la paix qui est opposée à la guerre, c'est l'unité qui l'est face à la diversité. La scénographie présentée alors renforce cette façon de voir: les trois «moments d'unité» se déploient sur des plateaux, tandis que les périodes de désunion sont présentées dans des passages en creux, des coupe-gorges entre les plateaux. «Un lieu sombre, sourd, sale, humide, glauque» caractérisera l'évocation des *guerres des idéologies*, soit la période 1914-1945, qui sera suivie par la

«spirale vertueuse» à travers laquelle le visiteur émerge des profondeurs de la rupture idéologique vers le ciel étoilé des «valeurs européennes». Et la version 2004 n'y change rien: la scénographie y est moins détaillée mais l'esprit est le même.

Certains musées défendent une thèse et s'affichent comme tels. Ce projet-ci est né sous le signe de l'ambiguïté. S'agit-il d'une initiative de l'Union européenne elle-même, de la Commission ou du Parlement? Non, mais l'asbl qui porte le projet est présidée par un ancien commissaire et par une ancienne députée européenne, Karel Van Miert et Antoinette Spaak. Le musée sera ins-

<sup>1</sup> Sauf indication contraire, les citations relatives au musée de l'Europe proviennent du document «Musée de l'Europe» présenté en décembre 2004.

<sup>2</sup> Krzysztof Pomian, «Pour un musée de l'Europe. Visite commentée d'une exposition en projet» dans *Le débat*, 129, mars-avril 2004, pp. 89-100.

<sup>3</sup> Les commentaires et les critiques nombreuses -et parfois sévères, dans les limites permises par l'atmosphère feutrée des lieux- émis lors de la première de ces deux journées ont donné lieu à des aménagements du projet sur le plan de la trame historique et à une refonte plus significative de la muséographie. Ainsi, l'Antiquité et le monde byzantin sont intégrés comme moments de structuration de l'espace européen, préalables aux moments d'unification.

<sup>4</sup> Michel Colardelle, *Réinventer un musée. Le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille*, Paris: RMN, 2002. Michel Colardelle est directeur du Musée des Arts et Traditions populaires à Paris et responsable du projet de musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille.

\* Professeur de muséologie à l'Université de Liège.

Jean-Baptiste Madou, *La furie espagnole* (1855). Craie noire, encre de Chine, lavis sur papier. Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Exposition *Le romantisme en Belgique*, jusqu'au 31 juillet 2005.

Le Musée de l'Europe gommera-t-il les épisodes sanglants qui ont marqué l'histoire européenne?

tallé dans un des bâtiments du Parlement européen et son entrée se situera sur le Mail de l'Europe, sorte de rue intérieure du Quartier européen. Et de quelle Europe s'agit-il? Le continent, l'Europe historique, les pays de l'Union? Le projet se garde bien de le préciser, comme si l'Union européenne était la seule Europe possible. Ambiguité. Certes, K. Pomian revendique sa propre lecture de l'intégration européenne. Mais le processus de création du musée et le dispositif dans lequel il s'inscrit effacent le caractère personnel de cette vision, hautement respectable, au profit d'une machinerie qui en impose.

### Un organe médiatique redoutable

Pour Habermas, le musée, élément de l'espace public, est un lieu de débat, un lieu ouvert à l'esprit critique, où peut s'élaborer l'opinion publique. À condition qu'il s'y prête, qu'il ouvre la discussion, qu'il n'impose pas comme une évidence la thèse qu'il défend. Le musée est un organe médiatique redoutable, imposant, plus que le livre, personnel et abstrait, qui donne l'opinion de son auteur. Trois éléments fondent, me semble-t-il, la force de persuasion du musée: une autorité née des origines aristocratiques de ses collections et de l'assise scientifique de ses activités, l'exposition de documents authentiques qui «prouvent» qu'il dit vrai<sup>5</sup>, la puissance, enfin, d'un dispositif expositif dans lequel le visiteur se trouve et se déplace, qu'il éprouve physiquement et émotionnellement. Averti de sa puissance, le musée devrait se montrer d'autant plus attentif à ne pas en abuser.

Le Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation à Lyon, inauguré en 1992 par Jacques Chaban-Delmas, Président du Conseil de la Résistance, et Elie Wiesel, fait l'objet de tous les éloges. Le «devoir de mémoire» qu'il met en exergue n'est-il pas à la mode aujourd'hui? Excellente initiative en soi, ce centre d'interprétation (il n'expose pas d'objets authentiques mais des fac-similés) est implanté à Lyon, capitale de la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale, dans les locaux occupés par la Gestapo à partir de l'été 42, là même où Jean Moulin a été interrogé et torturé. Les caves où se trouvaient les cachots sont d'ailleurs visibles. Mais ce musée abuse de son pouvoir et de son autorité. Il n'ouvre pas le débat qui pourrait permettre aux jeunes générations de prendre conscience de l'importance et de la signification de ces événements du passé; au contraire, par une scénographie dramatisante à l'excès, il crée un climat de terreur et culpabilise le visiteur (c'est comme ça, en tout cas, que mes étudiants l'ont ressenti). Un décor de ruines, glauque et sombre -alors qu'on sait que Lyon n'a jamais connu de combats et que les seules

destructions ont été le fait des bombardements alliés en septembre 44- sert de cadre à un discours qui a tout du sermon. L'engagement personnel est la seule attitude valorisée; c'est d'ailleurs le titre du premier et du principal espace d'exposition, qui s'ouvre sur un portrait du général de Gaulle et «l'appel du 18 juin» dans les casques qui règlent le rythme du parcours.

De Gaulle et les gaullistes sont très présents, plus que Jean Moulin et les résistants de l'intérieur, dans une relecture classique de l'histoire de cette période sombre de la France. La collaboration est tout aussi personnalisée, à travers le gouvernement de Vichy et la clique parisienne, comme le double en négatif de la vertu combattante. De la masse des Français, on n'en parle pas. Là, la guerre -et l'histoire- sont le résultat de l'action des (grands) hommes. Pas des peuples. Aux décors dramatiquement romantiques de ce premier espace et de celui où sont évoqués les camps de concentration et la déportation des juifs succède, en sortie d'exposition, une salle tapissée de plaques de métal avec quelques citations sur le devoir de mémoire. Ce devoir vous dit de ne pas oublier, mais il vous impose aussi et surtout ce dont vous devez vous souvenir. Et si les souvenirs personnels -des plus anciens, de leurs enfants- ne sont pas conformes à cette image, qu'importe? Après tout, cette mythologie est peut-être plus confortable que la réalité.

### Une scénographie dramatisante

Outre ses pères fondateurs, Chaban et Wiesel, le centre lyonnais a bénéficié du concours d'un comité scientifique composé d'historiens de grand renom. Comment ces derniers peuvent-ils accepter de cautionner une scénographie aussi dramatisante, appuyant un discours manichéen décalé par rapport à l'historiographie contemporaine? Ils n'ont sans doute pas le choix, emportés par une dynamique qu'ils ne maîtrisent pas.

Retour au Musée de l'Europe, pour analyser ce processus. L'idée initiale est née de la rencontre de quelques hommes (Remiche, Barnavi, Pomian). Des structures se mettent en place, comités emboîtés comme des poupees russes: une équipe «auteur de projet» de 14 personnes, un comité scientifique composé de neuf historiens de renommée internationale, un conseil d'orientation de 62 membres, «historiens et personnalités culturelles européennes de premier plan», c'est-à-dire très médiatiques, un «conseil international des directeurs de musée» constitué pour l'occasion, en dehors de toute instance représentative tel l'ICOM. Et un comité des sponsors, quelques-unes parmi les principales multinationales belges. Toutes ces structures, parfaitement inefficaces sur le plan opérationnel (sauf les financiers), n'ont pour but que d'asseoir l'autorité du propos. L'opinion de ces personnalités n'y trouve pas à s'exprimer.

Comme à Lyon -le devoir de mémoire-, l'objectif du projet bruxellois est clairement affirmé: contribuer à forger une conscience et une identité européennes fondée sur un passé partagé. Les autres, ceux qui ne partagent pas ce passé commun, sont des étrangers. Tant pis pour les exclus, tant pis pour ces citoyens européens dont les ancêtres n'ont connu ni l'unité par la foi (la «nôtre»), ni l'unité par les Lumières. Tant pis pour les nouveaux habitants de l'Europe. Qu'il soit régional, national ou supranational, le musée-racine referme son propos sur l'affirmation de soi et ne laisse aucune place au doute, au questionnement. Le volontarisme militant dont il se réclame ne lésine pas sur les moyens pour marquer le visiteur et l'impressionner par l'évidence de son propos. ▲

<sup>5</sup> Jean Davallon, *L'exposition à l'œuvre*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 217-218.

## Lieux de mémoire

# Plaidoyer pour une pédagogie de la citoyenneté

DANIEL BOVY

«Plus jamais ça!» s'est-on écrit après Auschwitz. Ce cri est peut-être devenu un slogan qui a perdu beaucoup de sa signification et qui aurait besoin qu'on lui redonne du sens. La mémoire nous restitue à la fois les faits et les souffrances de tous ceux qui furent victimes de la barbarie, de tous ceux à qui le devoir de mémoire marque le respect. Bientôt, tout le monde l'a clamé lors des commémorations du 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération d'Auschwitz, il ne restera plus guère de témoins dont l'humanité du récit parvenait à la fois à aller droit au cœur et à remuer les consciences des jeunes générations. D'où l'idée des *Territoires de la mémoire* à Liège de passer le relais via des «passeurs de mémoire». Qu'on ne se méprenne pas, le mot «mémoire» nous invite certes à nous plonger dans le passé, mais il est aussi et surtout une volonté de construire un avenir basé sur des valeurs démocratiques.

La synergie qui se développe depuis quelque temps parmi les promoteurs d'une pédagogie de la citoyenneté semble trouver un consensus parmi les lieux de mémoire. Ceux-ci participent tous, à leur manière, au travail de mémoire qu'on examinera ici sous son aspect «devoir de vigilance»:

- le Musée des résistances d'hier à aujourd'hui, actuellement en projet, situé sur le site de la Citadelle de Huy;
- les Territoires de la mémoire: son itinéraire initiatique et symbolique entraîne le visiteur dans le parcours du déporté depuis son arrestation jusqu'à son élimination; la préoccupation de «passer le relais» et de devenir un «passeur de mémoire» anime depuis maintenant une dizaine d'années l'association *Les Territoires de la Mémoire*. Le dossier pédagogique qui accompagne le parcours est révélateur des objectifs poursuivis: «approfondir la thématique en replaçant la montée du nazisme dans son contexte, en appréhendant plus précisément la perte progressive des libertés et droits fondamentaux

ainsi que l'attaque systématique des minorités allant jusqu'à la solution finale de la question juive, s'interroger sur les valeurs véhiculées par le nazisme mais aussi sur ses propres valeurs et ses propres préjugés actuels, invitant à une prise de conscience et une remise en question salutaires, de découvrir les stratégies de l'extrême droite et les dangers qu'elle représente»<sup>1</sup>;

- le Mémorial de Breendonk: considéré comme camp de concentration à cause de la dureté de ses conditions de détention, ce camp géré par la Sipo-SD, gardé par la SS, secondée plus tard par la SS flamande, montre une partie des aspects du système concentrationnaire; ses conditions de détention éclairent le visiteur sur la manière dont les nazis concevaient la répression politique. Afin d'être davantage éclairé sur la politique raciale du nazisme, il faut se rendre à Malines, à la caserne Dossin, complément indispensable pour saisir les aspects bio-raciaux du régime nazi et la manière dont la «solution finale» a été mise en œuvre en Belgique;

• le Musée juif de la Déportation et de la Résistance montre «l'antichambre de la mort», mais est aussi un lieu d'éducation à la tolérance et au respect de la différence. On n'y recherche ni les effets spectaculaires ni à faire du «philosémitisme». Le musée veut expliquer clairement que d'autres personnes que les Juifs ont été exterminées parce qu'elles ne rentraient pas dans l'«aryanité» qu'exigeaient les nazis pour faire partie de la communauté germanique. Le musée ne souscrit pas non plus à l'idée de faute collective (telle que l'a

exprimée Goldhagen entre autres). Enfin, et là est le fil rouge de l'exposition, le musée défend l'idée que «le génocide ne peut être expliqué à la seule lumière des faits historiques qui en représentent le contexte». En allant «à la racine du mal», il veut conduire le visiteur à considérer de façon plus réaliste la diversité humaine et à rejeter la haine raciale qui, loin d'être «un accident historique», est «un penchant qu'il faut réprimer à tout prix»<sup>2</sup>. Le musée, par conséquent, porte une attention particulière au fait que si on peut reconnaître une spécificité à la Shoah, le fascisme fut bien un phénomène ►

- Musée des résistances d'hier à aujourd'hui: [www.cicb.be](http://www.cicb.be)
- Les Territoires de la mémoire: [www.territoires-memoire.be](http://www.territoires-memoire.be)
- Mémorial de Breendonk: [www.breendonk.be](http://www.breendonk.be)
- Musée juif de la Déportation et de la Résistance: [www.cicb.be](http://www.cicb.be)

\* Professeur de morale à la Province de Liège depuis 1976. Ancien correspondant du journal *La Wallonie*. Collaborateur régulier des Territoires de la Mémoire à Liège. Son livre *De Aktion AB à Zyklon. Dictionnaire de la barbarie nazie sortira de presse l'automne prochain*. Il prépare actuellement un ouvrage consacré à la pédagogie des lieux de mémoire mentionnés dans l'article.

européen. Depuis la Shoah, d'autres génocides ont eu lieu; le musée désire aussi attirer l'attention des visiteurs sur les idéologies qui font glisser plus ou moins lentement une démocratie vers un État ostraciste qui se sert de boucs émissaires pour imposer sa loi. Le musée a publié un guide pédagogique dont la première partie détaille le contenu de l'exposition. Ensuite viennent des textes directement utilisables en classe (ce n'est pas toujours le cas pour tous les dossiers «pédagogiques», la longueur des textes ou leur difficulté étant inadaptées à leur usage scolaire), un dossier enseignant pour préparer la visite (ce qui implique que l'enseignant fasse l'effort de venir *seul* visiter l'exposition afin de bien la préparer, démarche qui est une évidence mais qui n'est pas suffisamment mise en œuvre pour diverses raisons) et un dossier élève (qui peut être reproduit) de huit pages qui sert à la fois de contrôle de la compréhension et d'outil de réflexion utilisable en classe.

## Agiter la conscience collective

La visite de ces lieux de mémoire ne favorisera la compréhension, la réflexion et le questionnement citoyen que si on évite le dilettantisme. Avant d'entreprendre toute démarche, il est pertinent de définir à la fois des contenus et des objectifs à l'intérieur d'un cadre cohérent. Ce qui manque cruellement, ce sont des formations pédagogiques spécifiques sur la manière d'élaborer un programme éducatif qui tiendrait compte à la fois des niveaux d'enseignement et des aptitudes des étudiants et qui, en conséquence, en définirait les stratégies les plus adéquates afin d'aborder ces lieux de mémoire de manière efficace. Non pas qu'il faille fournir à tout un chacun un *vade-mecum du bon pédagogie* mais il faut bien constater que face à une problématique aussi complexe, il convient de prendre quelques précautions. Il est crucial que la démarche pédagogique s'inscrive dans un cadre scientifique et rigoureux sans lequel on risque de tomber très vite dans le relativisme et, pire, dans le négationnisme. Ce qui importe avant tout, c'est de proposer une démarche cohérente et de longue durée qui s'inscrit dans une vraie éducation à la tolérance.

*«Il ne reste de notre passé que quantité de fragments (...). Mais l'homme est têtu et lorsque les traces s'effacent, il les retrace, recolle les morceaux dans l'espoir de garder, conserver, figer son passé...»* - Bob Verschueren, août 2004, Musée d'archéologie de Tournai.

Une autre difficulté à laquelle il faut faire face est le «plus jamais ça». L'idée de «passeur de mémoire» implique qu'effectivement l'innommable, la barbarie extrême ne doivent plus jamais arriver, d'où l'idée de passer le relais. Les jeunes ne sont pas dupes sur le fait que nous avons été et nous sommes souvent impuissants à affronter de manière efficace les barbaries de notre temps. Les enjeux sont importants. Après 1945, l'Europe et en particulier le Conseil de l'Europe se sont dotés d'outils institutionnels pour défendre la paix et les principes fondamentaux liés aux droits de l'Homme auxquels la Belgique a évidemment souscrit en tant qu'État membre.

<sup>1</sup> Extrait de la brochure *Construire l'avenir, outil pédagogique destiné à accompagner le parcours symbolique*

<sup>2</sup> Guide didactique pour une visite au Musée juif de la Déportation et de la Résistance, s.d., p.8.

<sup>3</sup> Titre du remarquable livre de Bernard Bruneteau, Armand Colin, 2004.

<sup>4</sup> Georges Bensoussan, *Auschwitz en héritage. Du bon usage de la mémoire*, Paris, Mille et une nuits, 2003, p. 74.

## Breendonk

# Un Mémorial des droits de l'Homme

PATRICK NEFORS\*

### «L'enfer de Breendonk»

Le Fort de Breendonk fut construit en 1906 comme un des éléments de la ceinture fortifiée d'Anvers. Il ne serait plus connu aujourd'hui que par les spécialistes de l'histoire militaire s'il n'avait pas été utilisé par la police politique allemande, la *Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst* (Sipo-SD), comme camp d'internement pour les prisonniers politiques et les juifs. Conformément à la trompeuse et euphémistique terminologie nazie, il fut nommé un *Auffanglager*, c'est-à-dire un camp d'accueil. Mais, par de nombreux aspects, il présentait de fortes ressemblances avec un camp de concentration. Dans la deuxième moitié de 1942, le camp a été pourvu d'une chambre de torture spécialement conçue pour les interrogatoires renforcés, et d'un lieu d'exécution. C'est ainsi qu'il entra dans l'histoire comme «l'enfer de Breendonk».

Tant d'atrocités ne devaient pas être oubliées et en 1947, le législateur classa le Fort comme Monument national. Quelques décennies plus tard, cependant, ce site historique unique, autour duquel un parfum suranné commençait à flotter, menaça une fois encore de tomber dans l'oubli jusqu'à ce que se produise un retournement qui déboucha sur un nombre croissant de visiteurs et une rénovation du site.

Ce retournement fut symboliquement marqué par l'inauguration, le 6 mai 2003, du Fort rénové, en présence du roi Albert II et du ministre de la Défense André Flahaut. Le site ancien a reçu un équipement muséographique très moderne: vidéos, photos et audioguides<sup>1</sup> racontent de manière sobre mais efficace ce que signifiait le fait d'être prisonnier dans le *SS-Auffanglager*. Litinéraire de visite du site a été complété et est maintenant deux fois plus long: là où on pouvait se faire une idée assez imprécise de la vie des prisonniers, on peut aujourd'hui en trouver une image fort complète. Le parcours se poursuit par trois salles d'exposition rénovées. Elles donnent successivement une idée de qui étaient les détenus (une galerie de portraits), de la place de Breendonk comme petit rouage du formidable appareil de répression national-socialiste, et du Breendonk d'après la Libération.

Le nouveau site veut ainsi montrer de manière sobre, correcte et aussi objective que possible ce qui s'est passé ici durant

la Seconde Guerre mondiale. Aucun message n'est imposé. C'est seulement en fin de visite qu'un film court est projeté, qui incite à une réflexion complémentaire sur les violations des droits de l'Homme partout dans le monde. Breendonk, «Mémorial des droits de l'Homme», part d'ailleurs de l'idée que les visiteurs sont parfaitement capables de penser par eux-mêmes. En ce qui concerne les groupes scolaires, on compte évidemment sur le commentaire approprié des enseignants, pour lesquels sont organisés des séminaires.

### De l'exaltation patriotique aux droits de l'Homme

Breendonk s'affiche donc désormais d'abord comme «Mémorial des droits de l'Homme», ce qui met son rayonnement extérieur mieux en accord avec les sensibilités et les préoccupations d'aujourd'hui. À l'inauguration du Mémorial, le discours sur le souvenir de Breendonk était encore très patriotique<sup>2</sup>. Il suffit de relire la loi du 19 août 1947, qui créa le Monument national. L'objectif de la nouvelle institution y était décrit ainsi: «prendre toutes les mesures utiles pour que le souvenir du Fort de Breendonk, ainsi que les événements qui s'y sont déroulés demeure >

\* Historien du Fort de Breendonk.

vivant dans l'esprit de la nation, stimule son esprit civique et favorise l'éducation patriotique de la jeunesse».

Ainsi, à Breendonk, le souvenir prenait-il dès le départ une forte coloration patriotique. Toutefois, il faut relativiser les choses. Pendant la discussion du projet de loi, le parlementaire qui l'avait déposé, Gaston Hoyaux (socialiste; ancien détenu de Breendonk et par la suite de Buchenwald) déclara à la tribune que la guerre avait consolidé la démocratie.

Les «leçons de la guerre» devaient selon lui, être suivies, car la reconstruction de la société se devait d'être aussi bien morale que matérielle: «ce relèvement doit être l'œuvre de toute une population, saine, ardente, généreuse, d'une population qui, regardant demain vers le Mémorial de Breendonk, commencera dans l'union, la fraternité, la ferveur patriotique une marche glorieuse vers plus de progrès social et vers plus de liberté!».

Le souvenir tragique de la guerre était intégré à un discours fortement teinté de patriotism, qui voulait inclure les «leçons de la guerre». Au cours de la cérémonie solennelle de remise des clés du Fort par la Défense nationale au comité du Mémorial, son président, le professeur André Simonart déclara que la visite de Breendonk devait apporter «les leçons appropriées d'amour de la patrie et de "vertu civique"», ainsi que la volonté de «défendre la patrie et de s'unir», tandis que le conservateur Paul Lévy<sup>3</sup> soulignait de son côté que Breendonk «devait ramener l'attention sur le caractère inhumain des dictatures» et constituer «une leçon d'amour, de fraternité et d'humilité».

## Conséquences muséographiques

Dans quelle mesure cette coloration patriotique a-t-elle eu des conséquences muséographiques? Ces conséquences sont réelles, mais il convient de ne pas les exagérer et de ne pas prendre entièrement en compte certaines caractéristiques qui relèvent tout au plus d'influences partielles.

Au début, on n'accordait que peu d'attention à la personnalité des détenus de Breendonk eux-mêmes.

Breendonk, selon l'image courante, était l'endroit où de vaillants Belges avaient souffert pour que d'autres puissent vivre libres. Une telle image de départ excluait l'idée de mettre l'accent sur la diversité des internés, une diversité aussi bien raciale (juifs, non-juifs) que liée aux motifs d'arrestation (raciale pour certains, mais aussi comme otages, pour actes de résistance (isolés ou systématiques), pour attitudes anti-allemandes et même pour tendances politiques (du conservateur royaliste au stalinien). La galerie de portraits de prisonniers présentée dans la première salle du musée, qui veut offrir un échantillon représentatif, eût été impensable à l'époque. Même au début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'option, qui avait emporté sans beaucoup de discussions l'accord du comité scientifique du Mémorial<sup>4</sup>, suscita des résistances chez certains anciens prisonniers, parce qu'elle ne leur semblait pas représentative d'eux-mêmes, de leur famille et de leur région. Il y a à peine un demi-siècle, l'option proposée se serait heurtée à d'inconciliables différences d'opinion. Au sein même du Mémorial, un combat politique opposa surtout les catholiques et les communistes. Les premiers l'emportèrent parce que les «anticléricaux farouches» (dixit Lévy) du conseil d'administration laissèrent leur anticommunisme l'emporter sur leur anticléricalisme. De plus l'intérêt pour les «bourreaux de Breendonk» se limita souvent à la seule salle d'exposition où les deux procès principaux contre les criminels de guerre de Breendonk

étaient évoqués: le procès de Malines, contre les SS flamands et quelques chefs de chambrée et travailleurs civils, et le procès du commandant du camp, le major SS Schmitt.

À cette époque, on s'occupait fort peu du passé de tels personnages, alors que c'est en général ce qui est devenu courant dans la littérature scientifique. Dans le local qui était en 1940-1941 le bureau SS du camp, on présente aujourd'hui les principaux SS allemands et flamands du camp, et leur biographie est brièvement commentée.

Encore moins imaginable dans le passé aurait été ce qui, dans la dernière salle, entre dans l'histoire sous la dénomination de «Breendonk II»: la brève période du 4 septembre au 11 octobre 1944, durant laquelle le Fort fut entre les mains de la résistance locale et où les suspects d'incivisme y furent détenus, et aussi maltraités. Cette page peu glorieuse de l'histoire du camp est maintenant brièvement mentionnée et replacée dans son contexte. [...]

Ce qui avait aussi retenu l'attention dans le Mémorial, «première version» était le rôle de Mgr Gramann, aumônier en chef de la Wehrmacht pour la Belgique et le Nord de la France. Ce prélat autrichien, autorisé à apporter un soutien aux condamnés à mort avant l'exécution, se décrivait lui-même comme «un prêtre pour les catholiques et un ami pour tous les autres». Ses qualités humaines n'ont jamais été contestées, mais, aux yeux de beaucoup de non-catholiques, son rôle avait été un peu trop magnifié (un grand autel dédié à Mgr Gramann avait été édifié dans l'ancien atelier de confection de vêtements transformé en chambre du souvenir). Depuis la rénovation, ce local est affecté au thème de l'habillement au camp, et la personne de Mgr Gramann est présentée dans une des salles muséales, dans un contexte purement historique. L'intérêt accordé à Gramann était le fait de Paul Lévy, déjà nommé, un juif converti qui était un ami de l'aumônier en chef.

## L'intérêt pour Breendonk: des hauts et des bas

Au fil des années, l'intérêt patriotique des Belges pour la guerre ne pouvait que diminuer, et parallèlement l'intérêt pour Breendonk, même si ici d'autres facteurs étaient en jeu. Breendonk, dans les années soixante et septante a sans doute été avant tout victime d'un certain désintérêt pour la Seconde Guerre mondiale au sein d'une société de bien-être qui voulait laisser derrière elle les années noires de l'Occupation. Mais une explication complémentaire devait être cherchée à Breendonk même. À mesure que le temps passait, la muséologie de ce qui était montré prenait un caractère de plus en plus vieillot. De plus de 100 000 visiteurs en 1949, l'affluence a diminué. La génération contestataire des années septante n'attendait aucun message de Breendonk<sup>5</sup>.

En 1983, le chiffre le plus bas, encore significatif cependant, est atteint avec 40 000 visiteurs. Dans les années nonante, les chiffres remontèrent progressivement. De plus en plus d'écoles prirent le chemin du Fort. Cet intérêt renouvelé était –jusqu'à la rénovation de 2003– dû à des facteurs purement extérieurs: depuis les cérémonies commémoratives de 1984-1985 et 1994-1995, on s'intéressait de nouveau à la Seconde Guerre mondiale. De plus, depuis le début des années nonante, les autorités civiles et les responsables de l'éducation considéraient une visite à Breendonk comme un geste –partagé ou non– dans la lutte contre l'extrémisme et le racisme. Avec la rénovation, c'est un Mémorial digne de cet intérêt qui peut être présenté aux visiteurs de plus en plus nombreux. ▲

## La Chute de l'esprit critique

JULIEN DOHET

Extrait de *La Chute*.

*La Chute, le film consacré par le réalisateur allemand Olivier Hirschbiegel aux derniers jours d'Adolf Hitler, a fait beaucoup parler de lui et a suscité un vif débat.*

De celui-ci, trois grandes questions ressortent. La première porte sur le positionnement actuel, repris dans les dernières études historiques allemandes et dans le film, du peuple allemand comme également victime du nazisme et de la Seconde Guerre mondiale. À l'heure où ceux qui ont vécu cette période –et donc les électeurs éventuels d'Hitler– disparaissent progressivement, le rapport à la culpabilité de la génération d'après-guerre soulève deux interrogations. D'une part la pertinence depuis 1945 de condamner collectivement une nation alors que des Allemands –certes très minoritaires– sont morts en s'opposant au régime et à ses atrocités. D'autre part, elle supposerait que «racialement» un peuple devrait supporter la culpabilité des actes des générations antérieures<sup>1</sup>.

La deuxième question, qui fut la plus médiatisée, porte sur l'«humanisation» d'Hitler. Tout d'abord, il nous semble important de souligner que le film ne montre à aucun moment Hitler à son avantage. *La Chute* montre un homme vieilli qui se déplace avec peine, contrôle très difficilement le tremblement de sa main gauche et, surtout, apparaît comme un être paranoïaque, complètement coupé de la réalité et hurlant la moitié des mots qu'il prononce. On est très loin du Siegfried germanique tant vanté par les nazis. Plus largement, il est justement essentiel de présenter Hitler comme un homme ordinaire, comme quelqu'un que l'on peut croiser à tous moments dans la rue. Le diaboliser, en faire un phénomène «surnaturel», empêche toute analyse des causes socioéconomiques, politiques et historiques de son succès<sup>2</sup>. Plus grave, cela suppose qu'il serait impossible que le phénomène se reproduise et ainsi déresponsabilise la génération qui l'a mis au pouvoir, mais également et surtout la génération

<sup>1</sup> À un autre degré d'intensité, la Belgique est confrontée à cette dimension avec son passé colonial, comme le montre la vive polémique autour de la pièce *King Léopold II* adaptée d'un pamphlet écrit en 1905 par Mark Twain.

<sup>2</sup> De nombreux livres ont tenté d'expliquer le «phénomène» Hitler. Le meilleur, pour nous, reste sans aucun doute l'étude de Ian Kershaw, *Hitler - Essai sur le charisme en politique*, Paris, Gallimard, 1995.

<sup>1</sup> Les audioguides sont destinés aux visiteurs individuels, les groupes sont confiés à un guide.

<sup>2</sup> Le présent exposé historique est basé sur mon ouvrage –actuellement disponible seulement en néerlandais–; Patrick Nefors, *Breendonk 1940-1945. De Geschiedenis*, éditions De Standaard, Anvers, 2004, 400 pages.

<sup>3</sup> Paul Lévy (1910-2002), journaliste et professeur d'université, ensuite conservateur, vice-président puis président du Mémorial.

<sup>4</sup> Comité dirigé par le professeur José Gotovitch (ULB/CEGES) avec comme membres les professeurs Patrick Lefèvre (MRA/ULB) et Luc de Vos (ERM).

<sup>5</sup> Patrick Nefors, «Nous avons déjà vu mieux» - Breendonk vu par la génération contestataire. À propos du dialogue ouvert, dans «Grisonnant, mais pas décoloré. Frans Buyens 80», numéro spécial de *Kruispunt*, XLV, 196, mars 2004, pp. 116-120.

La traduction est de Jean Dierickx.

## La mémoire gravée

# Le DVD au secours du devoir de mémoire

OLIVIER SWINGEDAU

**Q**uand les derniers témoins des crimes du XXe siècle auront disparu, il restera bien sûr le discours historique, prudent et rationnel, avec ce risque de banalisation de l'horreur ou de transformation de la mémoire en histoire. Heureusement, les témoignages digitalisés sont à présent là pour rappeler le vrai prix de la souffrance. Le sang sèche plus vite que les larmes dans les livres des exégètes... L'enseignement de la vérité exige bien sûr l'exactitude du récit, mais sans faire l'impasse sur l'(in)-humain. Plusieurs «DVDs» récemment parus fixent à jamais sur un support «éternel» les images du Siècle des génocides<sup>1</sup>.

Les services médias se font de plus en plus personnalisés et individualisés: moi, consommateur d'images, je peux, au nom de ma singularité et de mes préférences, me constituer une collection médiatique qui ne doit rien à personne. Mais c'est encore dans les vieilles marmites qu'on concocte les meilleures soupes: le dvd documentaire des grands faits du passé prend actuellement un essor qui s'inscrit bien dans le contexte commémoratif.

### Auschwitz, l'album, la mémoire

La commémoration de la libération des camps de concentration a fait le bruit que l'on sait. Le film d'Alain Jaubert, *Auschwitz*, permet de graver l'impensable sur laser pour les générations futures. En juin et juillet 44, 380 000 Juifs de Hongrie furent déportés à Auschwitz. Un photographe SS a pris 189 photos à l'arrivée des convois... Ces photographies sont les seuls clichés connus du fonctionnement du camp d'extermination nazi, montrant l'arrivée et la sélection des déportés. Par un hasard inouï (explicité dans ce DVD), l'album rassemblant toutes ces photos est découvert le 11 avril 1945, à 800 kilomètres d'Auschwitz, par Lily Jacob, jeune juive hongroise rescapée de ce convoi. En ouvrant cet album, elle y reconnaît toute sa famille, ses amis, ses voisins... Tous avaient été gazés et incinérés. Quatre déportées commentent ces photos, leurs scènes, leurs détails et confrontent leurs propres souvenirs aux images de cette journée particulière. Évitant l'écueil des *lamentations infinies*, ce film est une profonde méditation sur la difficulté de témoigner de l'impensable...

En tout, 150 minutes de récits parfois insupportables: avis aux âmes sensibles... Peu adapté aux enfants de moins de 13 ans<sup>2</sup>.  
<sup>2</sup> DVD simple, éd. Montparnasse.  
<sup>3</sup> Double DVD, France 2 éditions.  
<sup>4</sup> Triple DVD, éd. Montparnasse.  
<sup>5</sup> Jour J, 60e anniversaire, Espace de Libertés n° 322, juillet 2004.  
<sup>6</sup> DVD simple, éd. Montparnasse.  
<sup>7</sup> DVD France 3 éditions.

Tous ces vidéodisques sont sortis en 2004. Ils sont distribués en Belgique par la RTBF.

<sup>1</sup> Le siècle des Génocides est le dernier ouvrage -passionnant- de Bernard Bruneteau (*Les Totalitarismes, L'Europe nouvelle de Hitler*). Du massacre des Arméniens par les Turcs en passant par la Shoah, les crimes communistes de Staline, les Khmers rouges pour finir le siècle en... laideur, avec le Rwanda. Bruneteau résiste à la tentation du nivellement... éd. Armand Colin, 2004.

<sup>2</sup> DVD, éd. Montparnasse.

<sup>3</sup> Double DVD, France 2 éditions.

<sup>4</sup> Triple DVD, éd. Montparnasse.

<sup>5</sup> Jour J, 60e anniversaire, Espace de Libertés n° 322, juillet 2004.

<sup>6</sup> DVD simple, éd. Montparnasse.  
<sup>7</sup> DVD France 3 éditions.

### Les Dossiers secrets du nazisme De Nuremberg à Nuremberg

L'«après-nazisme» n'est plus le temps de l'effroi (quoique...) mais celui des questions. Quels moyens ont été réellement mis en œuvre pour capturer Eichmann, Mengele, Bormann et compagnie? Dans *les Dossiers secrets du nazisme*, le réalisateur Dan Setton livre quatre documentaires-enquêtes (60 minutes chacun) absolument passionnantes! Le méthodique anglo-saxon a mis la main sur nombre de documents totalement inconnus (émanant notamment des archives des services secrets, pas seulement communistes) et nous en offre la primeur...<sup>3</sup>.

Dans *Nuremberg*, c'est Frédéric Rossif lui-même qui retrace, avec son talent habituel, toute la fresque 33-45, des meetings efféminés des années trente à la sinistre ville du «procès du siècle». Cinq heures passionnantes contenant aussi le film-mémoire de Francis Girod: *Avant l'oubli...*<sup>4</sup>.

### Jour J - Bataille de Normandie

#### Été 44

Quelques sourires tout de même, l'histoire ne se limitant (heureusement!) pas qu'à des visions d'effroi, de haine et de menace: les documents DVD célèbrent également la Libération, et l'explosion de joie et d'espoir qu'elle suscita.

Dans *Jour J - Bataille de Normandie*, le Mémorial de Caen et son directeur l'historien Claude Quétel<sup>5</sup> reviennent sur la «plus grande bataille amphibie de tous les temps»! Ici aussi, images inédites, émouvantes, parfois dures, parfois drôles, se succèdent à un rythme étourdissant<sup>6</sup>.

Enfin, *Été 44* est sans doute le plus émouvant de ces disques-mémoire. Certaines et certains d'entre nous ressusciteront peut-être des images enfouies dans un profond passé... inédites et en général en couleur (technique rare, à l'époque). Le film de l'écrivain, historien et réalisateur Patrick Rotman est un hymne à la liberté qui laisse la place au souvenir mais aussi à l'espoir. Avec aussi une passionnante bibliographie!<sup>7</sup>.

Le DVD documentaire répond, au fond, à cet espoir des sociologues des médias des années septante qui chantaient un monde où les livres, les images, les sons pourraient être mis à la disposition de tous, comme un bien de consommation courante. Un univers où le «produit média» ne serait plus proposé à un public passif, mais qui pourrait être consommé sur mesure, selon ses désirs, son mode de vie, sa disponibilité. Quoi de plus facile en effet qu'introduire un disque dans un lecteur et de consommer avec ou sans modération? ▲

Véronique Ellena, *Ceux qui ont la foi* - Galerie Cerami, Charleroi - jusqu'au 7 mai 2005.  
[Info@galeriecerami.be](mailto:Info@galeriecerami.be)

**I**l arrive souvent qu'on lise, dans les gazettes, que Monsieur le Pape, qui pour l'instant ne sort pas de ses glossolalies à Rome, «règne sur plus d'un milliard de catholiques». Outre que le terme «règne» me semble peu adéquat, le nombre même de ceux qui seraient ses sujets me semble fortement discutable. En ce qui me concerne, à tout le moins, je le conteste absolument.

Certes, il y a déjà belle lurette, né de quelques jours à peine, je fus baptisé dans une église (plutôt vilaine) de la banlieue liégeoise. Il va de soi que, pas plus que pour ce qui est de ma conception et de ma naissance, mes parents ne m'ont consulté à ce sujet. Et je ne peux certainement pas leur en tenir rigueur, d'autant qu'en ce temps de guerre, faire baptiser les enfants n'était pas une précaution inutile. Mais si j'ai bien fait mes prières avec une certaine assiduité jusqu'au moment de ma puberté, il y a belle lurette que j'estime avoir quitté le troupeau dont celui qui se proclame

reproches de mon entourage familial lorsque j'ai décidé de ne pas faire baptiser ma fille, lui laissant la liberté de le faire plus tard, consciemment, si cela d'aventure lui chantait. Son frère n'est pas baptisé non plus, mais les choses, apparemment, avaient évolué dans le bon sens.

Raison de plus pour refuser ce compage mensonger et péjorant. Je me refuse de faire partie des ouailles de Monsieur Wojtyla. Libre évidemment à ceux et celles qui le souhaitent de le reconnaître pour Cicéron. Mais l'assignation d'office à telle ou telle appartenance religieuse est en opposition avec la valeur de libre choix qui est inscrite au cœur même de la démarche laïque, pour dire les choses de manière un peu pompeuse.

Mais au fond, cette assignation est bien dans l'air d'un temps où l'on entend de toutes parts chanter le «retour du religieux» sur l'air des lampions. Combien, demandait Staline, de divisions le Pape a-t-il? Nous en sommes aujourd'hui au comptage des troupes. Qui rassemble le plus de fidèles? L'Islam, le Vatican? C'est faire vraiment peu de cas de tous ceux qui ne sont pas croyants que du bout des lèvres, ou pour donner seulement le change, ou sans vraiment y réfléchir, et surtout de ceux qui ne le sont plus ou ne l'ont jamais été. Il n'y a pas plus d'un milliard de catholiques, et en tout cas je n'en fais pas partie. Si je ne vais demander au desservant de la paroisse où l'on m'a baptisé de rayer mon nom du registre des baptêmes, c'est que cette mesure n'est que symbolique, et qu'en plus je ne veux pas désavouer mes parents. Je trouve plus efficace de protester, de refuser de participer autrement qu'en spectateur à toute cérémonie religieuse, et de vivre en accord avec mon absence de foi dans le respect d'une morale qui n'a d'autre fondement que ma détermination personnelle à la faire. ▲

# Un milliard de catholiques?

CLAUDE JAVEAU\*

\* Professeur de sociologie à l'ULB.

#### Se débaptiser?

Initié par un groupe d'humanistes et de libertaires en 1978, la campagne «cayon rouge» offrait la possibilité de se débaptiser. Un formulaire permettant cette «débaptisation» est aujourd'hui disponible sur le site de la Fédération des amis de la morale laïque (<http://www.faml.domainepublic.net>). ndlr

## Contrat stratégique pour l'éducation

# Le cap est bon, mais le navire prend l'eau...

NICO HIRTT

**Le projet de Contrat stratégique pose les vrais problèmes. Mais les solutions proposées sont bien trop timides pour conduire sur la double voie d'une démocratisation de l'école et d'une élévation de la qualité de l'enseignement. Le risque d'un échec est réel. Un échec de plus, qu'on ne peut décidément plus se permettre...**

**R**econnaissons à Marie Arena le mérite d'avoir enfin mis à nu et stigmatisé les carences majeures de notre enseignement, là où nombre de ses prédécesseurs ont préféré fermer les yeux. En se fondant sur les grandes enquêtes internationales (PISA, TIMMS, etc.), le Contrat stratégique pose deux constats majeurs. Premièrement, les prestations moyennes de nos élèves face à ces tests sont médiocres. Ensuite, les écarts entre les niveaux de nos élèves (et entre les niveaux moyens de nos établissements) sont parmi les plus élevés de l'OCDE. Ces inégalités sont étroitement liées à l'origine sociale: l'écart entre les prestations moyennes et celles des 25% d'élèves issus des familles les plus modestes est deux fois plus élevé en Belgique (toutes communautés confondues)

Les dépenses réelles par élève, dans l'enseignement primaire, sont de 40 à 75% plus élevées dans les pays scandinaves que dans les pays scandinaves et 50% plus élevées qu'en France.

Pourquoi? Quels sont les mécanismes structurels ou autres qui font que notre pays transforme si «efficacement» les inégalités sociales en inégalités scolaires? Devant cette question, le Contrat stratégique demeure dramatiquement muet. C'est une faute scientifique, car il n'est pas de bon remède qui ne se fonde sur une bonne analyse des causes de la maladie. C'est aussi une erreur politique, car à défaut d'une telle analyse, le Contrat stratégique ne sera pas en mesure de convaincre les acteurs de terrain.

### Les causes de la catastrophe

Sur base des données PISA 2000, l'Appel pour une école démocratique avait réalisé, en juin 2003, une étude statistique visant à déterminer quelles caractéristiques propres des différents systèmes éducatifs européens permettaient de rendre compte des importantes disparités en matière de ségrégation sociale à l'école. Cette étude a mis en évidence trois facteurs essentiels: le niveau de financement de l'enseignement primaire (et donc les taux d'encadrement dans cet enseignement), l'âge de la première sélection en filières hiérarchisées (général, technique et professionnel, par exemple) et le degré de liberté des parents dans le choix d'un établissement scolaire (ce que les spécialistes appellent le «quasi-marché» scolaire). La combinaison de ces trois facteurs permettait d'expliquer 80% des disparités entre les pays européens en matière d'inégalité sociale à l'école.

Les dépenses réelles par élève, dans l'enseignement primaire, sont de 40 à 75% plus élevées dans les pays

dinaves qu'en Belgique. Ces pays maintiennent les élèves dans un véritable tronc commun d'enseignement jusqu'à l'âge de 16 ans, alors que chez nous, le jeune est orienté dès 12 ans vers une école d'enseignement général ou un institut d'enseignement technique et professionnel. Dans la plupart des pays scandinaves, les élèves fréquentent presque tous (souvent plus de 95%) l'école publique de leur quartier ou de leur village. En Belgique, le choix d'un établissement sur le marché scolaire a été érigé en véritable sport national. Mais ce sport n'a souvent rien de ludique. Pendant que les uns font de l'aviron pour le plaisir, les autres sont aux galères. Car c'est bien la galère pour ceux qui, au mois de septembre, après les secondes sessions d'exams, ou même en juin, après un échec scolaire ou une réorientation, doivent dénicher un établissement qui leur convienne et qui accepte encore des inscriptions!

Un dernier aspect mérite d'être souligné, même s'il ne se laisse pas aussi facilement exprimer sous forme de statistiques. La réforme des programmes dite «par compétences» a poussé jusqu'à la caricature une dérégulation déjà fort poussée. Tous les points de repère ont été gommés. La formulation des objectifs des programmes est tellement vague que l'on ne peut plus tabler avec certitude sur aucun acquis. Trop peu de savoirs sont réellement fixés. Pendant que certains élèves décrochent, faute de bases solides, d'autres s'ennuient en se retrouvant, année après année, face aux mêmes «situations-problèmes». Les conséquences de cette dérégulation se trouvent exacerbées par l'extrême mobilité des élèves et par la coupure brutale entre l'enseignement primaire et le secondaire.

### La réforme que l'on attendait

Si le Contrat stratégique avait réellement l'ambition de sattaquer aux inégalités (sociales) à l'école, il proposerait ceci:

- Augmenter de 50% les taux d'encadrement (et donc le niveau de financement) dans l'enseignement primaire, c'est-à-dire passer d'une moyenne de 20 à une moyenne de 15 élèves par classe. Ceci permettrait de pratiquer une véritable pédagogie de la réussite, axée sur la valorisation et l'encadrement du travail et de l'étude des élèves.
- Assurer à chacun le droit d'être scolarisé dans une école de qualité,

publique et proche de son domicile (ou de son lieu de travail), en obligeant les établissements à admettre en priorité les enfants appartenant à une zone de recrutement qui leur serait assignée en fonction de critères d'hétérogénéité sociale. Cela implique que ces établissements devraient être réellement publics, c'est-à-dire qu'ils seraient amenés à abandonner toute référence religieuse explicite.

- Sur base des acquis des deux points précédents, réorganiser la structuration de l'enseignement obligatoire. D'une part, une école commune, de 6 à 16 ans, dispensant un enseignement général et polytechnique, assurant l'accès de tous aux savoirs théoriques et pratiques qui fondent une véritable citoyenneté critique. D'autre part, un enseignement secondaire supérieur (après 16 ans), progressivement spécialisé et préparant aux études supérieures ou à une qualification. Cela implique une affectation totalement nouvelle des moyens humains et matériels, y compris des bâtiments scolaires.
- Refondre les programmes de tout le cursus scolaire en leur assurant ce qui manque aujourd'hui: cohérence et lisibilité.

### Un projet voué à l'échec

Qu'en est-il dans le Contrat qui nous est proposé? La promesse (non concrétisée) de ne pas dépasser 20 élèves par classe dans les premières années du fondamental est totalement insuffisante. Elle exclut par avance une véritable pédagogie de la réussite. En matière de marchés scolaires, le Contrat ne s'attaque qu'à l'aspect de la concurrence entre établissements et à la rationalisation de l'offre (via les bassins scolaires), mais sans rien entreprendre contre la sacro-sainte (et mensongère) liberté de choix des parents. Quant aux programmes, aucune révision fondamentale n'est proposée, alors que l'approche par compétences est rejetée par la grande majorité des enseignants. La «tarte à la crème» du «recentrage sur les compétences fondamentales» (lecture, calcul) est dangereuse, car à moyens constants, elle implique que l'on affaiblira encore le socle, déjà fort mince, de culture commune. De même, le retour aux manuels scolaires est une arme à double tranchant. S'il s'agit d'offrir (?) aux enseignants des références claires et des instruments où puiser en fonction de leurs besoins,

alors d'accord. Mais s'il s'agit de les enfermer dans une pratique stéréotypée, sans la créativité pédagogique qui est une condition de la qualité, alors ce sera une catastrophe. Les professeurs sont demandeurs de repères clairs, d'outils adéquats et de temps pour faire leur travail convenable. Ce n'est pas tout à fait la même chose que du «pré-maché»...

Dans ces conditions, on peut d'ores et déjà faire le pari que, dans six ans, les disparités entre élèves n'auront pas diminué et que le modeste premier degré commun proposé au secondaire sera un échec. Car en supprimant la 1B (classe d'accueil) et la 2P (2<sup>e</sup> professionnelle) tout en maintenant des écoles hiérarchisées -sur base des filières ultérieures et sur base de l'origine sociale du recrutement-

-on nous offre qu'un tronc commun sur papier. L'écart réel entre le premier degré d'un athénée élitaire et celui d'un institut d'enseignement technique et professionnel se trouvera derechef renforcé et les échecs scolaires que l'on n'aura pas su réduire, bien au contraire, se soldent encore plus mécaniquement qu'aujourd'hui par une sélection hiérarchisante.

Dans sept ou huit ans, devant l'ampleur renouvelée de la catastrophe scolaire en Communauté française, les voix de droite, corporatistes, réactionnaires, qui aujourd'hui déjà clament l'impossibilité d'une démocratisation au nom des différences entre élèves, s'écrieront: «nous vous l'avions bien dit!». Leur aversion dogmatique face au principe de l'éducabilité de tous se trouvera confortée par l'échec du Contrat stratégique. Voilà pourquoi le projet actuel est mauvais: il ne se donne pas les moyens de réaliser les ambitions affichées. Or, dans la situation où se trouve notre enseignement, nous ne pouvons pas courir le risque d'un nouvel échec.

Je plaide donc pour une période d'information et de réflexion plus longue. Il faut d'abord convaincre et mobiliser. Il faudra surtout secouer les deux tabous qui grèvent le projet actuel: la loi de financement des communautés et la liberté de choix des parents. Faute du courage politique pour engager ces deux débats-là, inutile de prendre le large... ▲

**On ne peut plus tabler avec certitude sur aucun acquis. Trop peu de savoirs sont réellement fixés.**

*L'école de l'inégalité*, de Nico Hirtt (coédition Espace de Libertés/Labor - coll. Liberté j'écris ton nom), a été distingué d'une mention spéciale par le jury Jeunesse et Éducation permanente 2005 lors de la Foire du Livre (mars 2005).

## L'entretien de Jean Sloover avec Jean Lacouture

# La nouvelle inquisition

**Le journaliste ne transmet jamais que sa part de vérité. Toujours incomplète, fragile, relative, provisoire...**

Ancien journaliste à *Combat*, au *Monde* et au *Nouvel Observateur*, directeur de la fameuse collection «L'histoire immédiate» au Seuil, auteur d'une série impressionnante de biographies célèbres – Mauriac, Malraux, De Gaulle... – Jean Lacouture est une grande figure de la presse. Et c'est de cet univers en mutation qu'il a fait l'objet de son *Éloge du secret*\*. Étrange titre, direz-vous, pour évoquer une profession dont la fonction est de parler du monde. C'est que le commentaire que fait Lacouture du journalisme actuel constitue une mise en garde «contre un système en pleine croissance qui, sous couleur de veiller à la protection de la vertu et de la vérité, instaure un nouveau type de police». Ce qu'il stigmatise ainsi, c'est la propension de sa corporation à prendre la posture du procureur, voire de l'inquisiteur. À sacrifier toute retenue à une affolante course au scoop. «On ne peut pas tout montrer et tout dire à tout instant et à tout le monde», soutient Lacouture, «il y a des interdits», de «l'inmontrable» et des «silences nécessaires». Et pour qualifier ses confrères qui, oubliant toute modestie, perdent ces évidences de vue, Lacouture a des mots très durs. Évoquant un «pourrissement de l'information», une «presse coprophage», un «journalisme de harcèlement et de dénonciation», ne parle-t-il pas à leur propos de «chasseurs de scalps»? De petits maîtres narcissiques et «outrecuidants» au «bagage intellectuel» inapproprié à leurs responsabilités...

Jean Lacouture, comment votre livre est-il reçu dans la corporation?

Je n'ai reçu jusqu'à présent que quelques réactions d'amis fort intéressés par les problèmes de l'information, souvent de bons confrères. Ces échos sont très positifs. Mais il s'agit de gens de ma génération: je m'attends à une confrontation plus rude avec les plus jeunes. Les journalistes d'âges différents s'entrechoquent volontiers...

Le survol des actionnariats ne laisse guère de doute: groupes de presse et groupes industriels et financiers sont de plus en plus imbriqués. D'autres mécanismes aggravent les effets de cet enchevêtrement comme l'influence des publicitaires

### Le culte du scandale est au journalisme ce que le dopage est aux sportifs: une rage mortifère.

sur les contenus rédactionnels. Pourquoi, focalisé sur la responsabilité individuelle des journalistes, sur leur quête de valorisation personnelle, n'évoquez-vous guère ces facteurs? Ne vous semblent-ils pas expliquer une bonne part des dérapages que vous dénoncez?

Non. Je suis profondément dégoûté par le rachat des grands médias par des marchands de canons par exemple. Mais les évolutions que vous évoquez me semblent aller contre les dérives actuelles que je dénonce: les petits maîtres narcissiques et «outrecuidants» au «bagage intellectuel» inapproprié à leurs responsabilités...

Jean Lacouture, comment votre livre est-il reçu dans la corporation?

de la vie publique, des mécanismes politiques... Là, exactement, où le travail de dévoilement doit prendre en compte l'intérêt général. Là où le manque de discernement devient périlleux pour la civilisation, si vous voulez...

### La presse? Un Far West!

Le pouvoir qui s'exerce sur les médias n'émane-t-il pas aussi des structures internes du système en tant qu'elles sont intériorisées par les rédacteurs en chef, chefs de rubrique, éditorialistes, etc? Ils doivent leurs postes à leurs compétences professionnelles, certes. Mais ne les doivent-ils pas autant à leur capacité à rendre, au système qui les emploie, l'hommage que celui-ci attend d'eux: celui de la conformité à ses attentes, à ses valeurs, etc. Tout champ social impose de telles formes de socialisation. Pourquoi les journalistes se déroberaient-ils davantage que les juristes ou les politiques à ce mixte d'habitudes et de réflexes acquis?

Vous faites allusion aux travaux de Pierre Bourdieu. Il est évident que personne n'échappe aux habitus de son métier et aux impératifs de la compétition professionnelle. Néanmoins, le journalisme a ceci de particulier que la hiérarchie interne n'y est pas, comme ailleurs dans le sport ou l'université, le produit d'une évaluation régulière des compétences de chacun: il suffit souvent d'avoir fait un coup, d'avoir réalisé une bonne enquête pour être promu – par des dirigeants qui ne connaissent d'ailleurs parfois rien à la profession... – à un poste à responsabilités d'où il ne faut pas grand-chose non plus pour choir. La presse est un Far West, une foire d'empoigne où celui qui possède la meilleure carabine tire le premier...

Cette chienne au front bas qui suit tous les pouvoirs! C'est ainsi que Victor Hugo voyait la censure qui

frappait intellectuels et artistes quand ils transgessaient les limites de ce qu'il leur était permis de dire. Cette forme autoritaire de censure a pour l'essentiel été abolie dans nos démocraties. Mais n'est-il pas naïf de croire que, pour autant, la liberté d'expression y soit sans limite? Singulièrement dans les médias?

La censure: je m'y suis heurté lorsque je couvrais les événements d'Indochine et d'Algérie. C'est un procédé ignoble. C'est notre ennemi. Et je me suis défendu contre elle autant que j'ai pu. Cela dit, le travail de dévoilement auquel se livre le journaliste ne peut pas s'exercer sans limite. Ce qu'il y a de grave dans l'information d'aujourd'hui, c'est la confusion qui s'opère entre le travail journalistique et celui de la police ou de la justice, activités de natures fondamentalement différentes. En ce qui le concerne, le journaliste doit, au cas par cas, pousser sa lame jusqu'à l'extrême, mais savoir aussi, si nécessaire, se retenir. Savoir quand il faut tout dire et quand il ne le faut pas.

Mais – j'ai été formé par les jésuites à la casuistique... – cette réflexion relève pour moi du cas de conscience. C'est la conscience qui doit fixer notre règle de conduite; ce n'est pas un organisme qui doit nous la dicter.

Vous remettez en question l'obligation de vérité?

Si le secret asphyxie, parfois trop de clarté tue! Nous voyons bien, n'est-ce pas, dans le drame des otages en Irak, que la vérité n'est pas toujours exprimable, ni écoutable à court terme. Par ailleurs, il n'y a pas de politique sans mensonge. Le journalisme que j'ai pratiqué nous mettait en contact quotidien avec des hommes d'État, le monde diplomatique. À chacun de nos entretiens, nous recevions des informations «off the record». Eh, cela fait partie de notre métier! Au travers de ces contacts avec le pouvoir, nous disposions aussi de données dangereuses dont la diffusion sollicitait notre jugement, même si, comme cela m'est arrivé, le choix du secret nous exposait à être accusés de rétention d'informations. J'ai beaucoup appris d'hommes comme Walter Lippman et de journaux comme le *New York Times*. La devise de ce grand quotidien est de publier «toutes les nouvelles qui méritent d'être exprimées». Une bonne morale.

### Informateur et militant

Vous vous dites marqué par le journalisme d'analyse et de réflexion

que vous avez exercé pendant près de 40 années. Ce journalisme, dites-vous, s'apparentait vaguement à la diplomatie. Au point que vous posez la question de savoir si votre travail relevait seulement du journalisme. Ces remarques renvoient, semble-t-il, à votre engagement en faveur de la décolonisation. Journaliste engagé, vous avez autant combattu qu'informé...

Je nuancerais légèrement: j'étais plus informateur que militant. Je n'ai jamais appartenu à aucun parti; ma préoccupation était de mettre un terme aux guerres coloniales et d'aboutir le plus pacifiquement possible à des Etats indépendants...

Mais cette dimension militante n'est-elle pas indispensable au journalisme responsable que vous appelez de vos vœux?

J'ai connu de grands journalistes qui, comme Robert Guillaud du *Monde*, ne poursuivaient aucune finalité politique et représentaient l'information sans tendre vers aucun objectif engagé. Ces hommes incarnaient un modèle de journalisme strictement professionnel. Moi je me situais dans un journalisme disons politico-passionnel. Je ne crois pas à l'objectivité. Mais, même si elle n'a pas été mon objectif, je crois à la neutralité qui ouvre à une traduction fine et profonde du monde. Néanmoins on se situe là à la limite du miracle...

Avec Régis Debray, vous accusez les journalistes d'être bêtement «contre les gros». Cependant cette chasse aux puissants n'épargne-t-elle pas largement les responsables d'entreprises dont, pendant deux décennies au moins, les journalistes ont été volontiers les porte-micros zélés?

Régis Debray a une vision du monde plus idéologique que moi. Sa pensée est marquée du sceau du marxisme. Je ne récuse pas le marxisme, mais, en l'espèce, je préfère juger au cas par cas et examiner si le journaliste a oui ou non cédé à cette pulsion délétère: hurler la vérité et en dire toujours plus, aller toujours plus loin. Ce culte du scandale est au journalisme ce que le dopage est aux sportifs: une rage mortifère. Il est vrai qu'elle s'opère avec la complicité d'un public narcissique enclin, lui

aussi, à s'exposer, nu, sur la place publique pour se montrer toujours davantage digne d'intérêt. Cette société dénudée et impudique m'épouvanter...

Vous reconnaisssez qu'il y a, dans la corporation des journalistes, une propension au suivisme de l'idéologie dominante. Pensez-vous que la presse ait joué un rôle dans la popularisation des stéréotypes de la pensée dite unique?

Je ne crois pas à la pensée unique; je récuse cette formule. Ce à quoi j'ai

Juan Gris, sans titre, (*La cafetière et le journal*), Musée d'Ixelles, Exposition De Cézanne à Dubuffet (voir page 32).

assisté, c'est au déclin des grandes idéologies des années cinquante et soixante, à la défaite intellectuelle du marxisme et de ses réalisations, au déclin de l'Etat providence, à l'avachissement de notre société solidaire et organisée, au décuplement des forces du marché et au sacre de l'individu par l'argent... Qu'il y ait davantage d'unicité dans l'opinion publique, peut-être. Mais il n'y a pas de «pensée» dans tout cela. Comme biographe, j'ai d'ailleurs été confronté à de multiples visions du monde. Bref, je n'aperçois pas le rôle que la presse pourrait avoir joué à ce niveau. ▲

\* *Éloge du secret*, entretien avec Hugues Le Paige, éditions Labor, collection «Trace», 133 pages.

## Un enjeu politique pour l'Europe

# Comment réconcilier la famille et la démocratie

GHISLAINE JULÉMONT\*

Les nouvelles formes de la famille nécessitent une transformation de la mission des pouvoirs publics.

### Explications.

L'histoire des relations entre la famille et la démocratie repose sur un malentendu. Né au début du siècle dernier d'une métaphore empruntée à l'ordre biologique qui qualifiait la famille de «cellule du corps social», il a fait florès jusque dans le langage politique où plus personne ne parle aujourd'hui de la famille sans évoquer la «cellule de base de la société», en signifiant par là, consciemment ou inconsciemment, que l'organisation sociale ne peut être que l'exact reflet de l'organisation familiale.

Trop peu d'attention a été accordée aux écrits de ceux qui très tôt se sont

\* Sociologue et administratrice du Centre d'Action Laïque.

<sup>1</sup> A. Muller, «Famille et société», *Bâti* (Collection d'Etudes pour la restauration de la société chrétienne), Vol. III, pp. 7-8.

<sup>2</sup> L'octroi de droits familiaux aux pères de famille a eu des répercussions au-delà de la sphère familiale et leurs effets sont encore sensibles aujourd'hui. Il a conduit à la dépréciation durable de la valeur individuelle et citoyenne qui frappe ceux qui demeurent isolés ainsi que leur effacement quasi total des préoccupations politiques. Le maintien de la famille comme unité de référence a pour conséquence de maintenir un ordre hiérarchique entre ceux qui vivent en couple et constituent une famille, et ceux qui ne le font pas.

<sup>3</sup> Voir notamment R. M. Jackson, *Destined for Equality, The Inevitable Rise of Women's Status*, Harvard University Press, 1998.

René Magritte, *Le problème de la Maison. Maison sous globe*, 1936. Coll. de la Communauté française de Belgique, service du Patrimoine culturel, dépôt au MAC's. © ADAGP, Paris, 2005. Exposition *Voisins officiels - Musée d'art moderne Lille Métropole* - jusqu'au 3 juillet 2005.

d'autres pays européens, lorsqu'elle appréhende la famille comme un tout.

### Ordre social démocratique versus ordre familial autocratique

Il peut sembler paradoxal qu'en ses commencements, fin du XVIII<sup>e</sup> début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'État démocratique se soit accommodé d'un ordre familial calqué sur l'organisation sociale de l'ancienne société qu'il était censé remplacer. Rien de mieux que l'adage populaire selon lequel «chez lui, l'homme est roi» ne peut rendre compte qu'aux yeux de la loi, si le roi existait et se voyait reconnaître les droits individuels garantis aux citoyens par la Constitution, les membres de la famille placés sous son autorité, généralement l'épouse et les enfants, n'obtenaient d'autres droits, que les droits familiaux accordés en leur nom à leur roi et dont ce dernier disposait à sa guise<sup>2</sup>.

Si deux siècles plus tard, il n'en va plus exactement de même et si, de plus en plus, les membres de la famille sont d'abord perçus individuellement en tant qu'êtres humains à part entière bénéficiant tous des mêmes droits et des mêmes libertés fondamentales, chaque avancée en ce sens a été le résultat d'un combat politique visant à imposer l'ordre social et les valeurs démocratiques au sein de la famille en remplacement de l'ordre familial autocratique et des valeurs qui s'y réfèrent<sup>3</sup>. Le changement que ce remplacement suppose est dans certains cas tellement subtil qu'il passe inaperçu. Ainsi en va-t-il de la solidarité qui est par

excellence la valeur partagée par les deux ordres mais dont le sens se modifie par le passage de l'un à l'autre. Si dans la famille reconnue comme groupement intermédiaire entre l'individu et la société, la solidarité est immanente parce qu'elle s'inscrit dans l'ordre *naturel* des choses, dans la famille où l'individu est premier, la solidarité n'est plus nécessairement automatique, elle doit parfois être organisée par des règles de droit qui définissent le bien commun ou visent à préserver au mieux les droits et intérêts de chacun en tracant les lignes d'un possible compromis<sup>4</sup>.

### L'égalité: la valeur fondamentale

L'égalité de l'homme et de la femme se situe au cœur de cette évolution à laquelle participent également les droits désormais reconnus aux enfants. Dans cette nouvelle perspective, s'il devait exister une cellule de base sur laquelle devrait se construire toute l'organisation sociale, il ne s'agirait plus de la famille, comme le défendent encore certains groupements parfois acquis à la démocratie, mais bien de la personne humaine prise dans son individualité. Contrairement à ce que d'aucuns pensent, une telle approche ne signifie pas pour autant la négation de la famille en tant que lieu de vie primordial pour le développement et l'épanouissement des individus ni son écartement en tant que situation de vie des préoccupations politiques. Elle veut dire simplement que si droits il doit y avoir pour faire face à la situation et aux responsabilités familiales, ceux-ci doivent s'adresser directement aux personnes qui la composent et non à l'entité familiale en tant que telle.

### La politique familiale: un nouveau champ d'action

L'individualisation des droits dans la famille ouvre un champ nouveau à la politique familiale, en lui donnant pour objet de définir les limites du bien commun et de déterminer les articulations de droits qui représentent autant de solutions de compromis nécessaires à la résolution équitable des situations de conflit ou de concurrence de droits. Cette réorientation de la politique familiale se révèle d'autant plus urgente que l'évolution des mentalités et des mœurs de ces quarante dernières années a conduit à installer une

pluralité de modèles familiaux, au détriment du modèle unique de la famille fondée sur l'institution du mariage, l'obligation de procréation et la différenciation stricte des rôles masculins et féminins.

L'apparition de nouvelles formes de famille nécessite une transformation de la mission des pouvoirs publics. Celle-ci n'est plus désormais de soutenir un modèle de famille unique dont l'existence n'est plus la seule à être légitimée par les normes sociales. Elle est dorénavant de garantir à chacun des droits égaux, quelle que soit sa situation de vie, en instituant la pluralité des modèles familiaux comme la norme sociale, dans la mesure où ils sont tous, chacun à leur manière, l'expression de préférences individuelles ou le résultat de choix de vie privée envers lesquels l'autorité publique doit affirmer sa neutralité.

Si, sur le plan théorique, tout paraît simple, sur le plan pratique, la ligne de conduite est beaucoup moins évidente. La question qui se pose à l'échelle politique, dans l'optique qui vient d'être évoquée, est celle de la praticabilité de la réconciliation de la politique familiale avec la politique d'égalité non seulement entre les individus mais aussi entre les différentes formes de famille. Si celle-ci se révèle possible, la question sous-jacente à résoudre est celle de déterminer les mesures à prendre pour rendre la réconciliation possible. Il va de soi que, dans cette perspective, ce ne peut plus être la famille en tant que groupe intermédiaire (ou primaire) qui devrait être visée par la politique familiale, mais bien les situations familiales en tant que situations de vie spécifiques qui ne peuvent être ignorées et qui peuvent même, dans certains cas, donner lieu à des droits individuels particuliers.

### L'égalité des femmes et des hommes: créer un cercle vertueux

Toutes les études consacrées à la famille au cours de ces dernières années constatent l'énorme retard que l'organisation familiale continue d'enregistrer en matière d'égalité entre les sexes. Malgré la participation croissante des femmes aux rôles économiques, celles-ci continuent d'assumer la plus large part, sinon la totalité, des responsabilités familiales qui relevaient de leur domaine dans le modèle de famille hiérarchisé,

fondée sur la stricte différenciation des rôles masculins et féminins<sup>5</sup>. Sans entrer ici dans une analyse de cause à effet, il se révèle que:

- le poids des responsabilités familiales, qui continuent d'être associées quasi exclusivement aux femmes dans l'imaginaire collectif entraîne une réduction des opportunités de carrière qui leur sont offertes;
- par un effet retour, l'inégalité des sexes devant la carrière renforce leur inégalité au sein du couple<sup>6</sup>.

### Le rôle de l'Europe

Le droit du travail et le droit social apparaissent, par conséquent, comme deux domaines privilégiés dans lesquels il est possible d'intervenir pour induire des changements dans les rapports de force au sein de la famille et pour la faire progresser vers une organisation interne conforme à l'idéal démocratique. Dans ces deux domaines du droit, l'Europe a joué un rôle essentiel dans l'implantation des égalités de droit, de traitement et des chances entre les femmes et les hommes. Elle s'est jusqu'ici nettement moins investie dans l'évaluation des effets de ses politiques et de ses programmes d'action en termes d'égalité de résultats. Or, celle-ci doit être regardée comme l'un des facteurs les plus déterminants des changements possibles dans la division des rôles et des tâches d'éducation et de soins au sein de la famille entre les femmes et les hommes.

L'égalité des femmes et des hommes fait partie des valeurs mais aussi des objectifs repris dans la future constitution de l'Union européenne. Dès lors, demander à celle-ci de plancher sur l'égalité de résultats en termes de rémunérations, de formation professionnelle, d'accès à l'emploi, d'évolution de la carrière, de conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle ainsi que de droits sociaux avec pour objectif de proposer des mesures contraignantes, d'encourager des actions dans et entre les États membres ou de renouveler ses propres stratégies d'action dans les politiques qui relèvent de ses compétences propres ou partagées, peut faire l'objet d'un programme de revendications. Celui-ci pourrait se révéler d'une importance majeure pour le devenir des familles et le renforcement de la démocratie en Europe. ▲

<sup>4</sup> La pénétration de l'individualisation des droits dans la famille est considérée par certains comme une source d'instabilité car elle introduit la notion de compétition entre les membres du groupe et appauvrit, selon eux, celle de bien commun. V. R. Falk, «Individualisme et droit de la famille», *Annales de droit de Louvain*, Vol. 59, N° 1-2, Juillet 1999, pp. 175-183. C'est dire si l'implantation de l'ordre démocratique dans la famille est vécue comme une déperdition de valeurs dans certains milieux.

<sup>5</sup> V. I. Glorieux et J. Vandeweyer, «Une analyse sur l'emploi du temps des Belges», *Études statistiques*, n°110, 2001.

<sup>6</sup> Ghislaine Julémont, *Vers une approche intégrée du temps ou comment synchroniser les temps sociaux et familiaux. Le cas particulier des congés à l'adresse des travailleurs ayant des responsabilités familiales*, Bruxelles, octobre 2004, inédit (Étude effectuée à la demande et avec le soutien financier de l'Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes).

## Mar Adentro

# Quand un film inquiète l'Église espagnole

JACQUELINE HERREMANS\*

L'Église espagnole ne s'est guère trompée: le débat sur l'euthanasie est ravivé par le film d'Alejandro Amenabar, *Mar Adentro*. L'Église n'a guère apprécié la présence à la première du film en septembre 2004 du premier ministre Zapatero qui a qualifié cette œuvre

bien pour avoir sillonné les océans comme mécanicien de bateau. Surpris par le ressac, cet homme de 25 ans se brise la colonne vertébrale. Vingt-neuf années, quatre mois et quelques jours par après, le 12 janvier 1998, Ramon Sampedro s'évade de la prison qu'était devenu son corps en buvant une potion de cyanure.

Depuis 1996, son combat était connu de tous en Espagne: requête devant les tribunaux, publication de ses poèmes, interviews et reportages diffusés à des heures de grande écoute des télévisions. Mais ni le pouvoir politique, ni les tribunaux n'entendaient sa requête. Sampedro mit dès lors au point un plan, confiant à onze de ses amis un geste, l'un devant apporter le cyanure, l'autre lui préparer le verre contenant la potion létale, etc. Comment les autorités judiciaires pouvaient-elles retrouver ces onze personnes, déterminer l'implication de chacune d'elles et surtout, sur le plan pénal, qualifier d'infractions des gestes parfois tout à fait anodins, tels que remplir un verre d'eau?

Ramon avait demandé qu'une caméra vidéo soit placée face à lui pour qu'il puisse s'adresser une dernière fois aux autorités judiciaires, politiques et religieuses de son pays. Moments d'intense émotion qui voyaient Sampedro délivrer son «testament», les raisons de son geste, le choix qu'il entendait faire sur sa propre vie. Après avoir bu à la paille le breuvage contenant le cyanure, Sampedro agonisa pendant vingt longues minutes: le cyanure est un moyen brutal pour quitter la vie, loin des méthodes utilisées aujourd'hui par les médecins

d'hymne à la vie. Les évêques espagnols ont inondé le pays d'une campagne, fort coûteuse, de pétitions contre l'euthanasie. Mais l'Église ne parle plus de cette campagne. Les résultats seraient-ils à ce point désastreux?

Amenabar n'a pas choisi un sujet aisément pour le cinéma: retracer l'histoire d'un tétraplégique, Ramon Sampedro, symbole en Espagne du combat pour la dépénalisation de l'euthanasie.

Sa paralysie est survenue d'une manière stupide: un plongeon dans cette mer qu'il connaissait pourtant si

L'ADMD et le CAL vous proposent au Centre Culturel d'Uccle (rue Rouge 47 - 1180 Uccle)

**le 16 avril 2005 à 19h**  
la projection de  
**Mar Adentro**

film de Alejandro Amenabar avec Javier Bardem. Oscar du Meilleur Film étranger, Lion d'argent et prix d'interprétation masculine (Festival de Venise 2004), plusieurs «Goyas».

**La projection sera suivie d'un débat animé par Christian Panier.**

Réservation au Centre Culturel d'Uccle -  
Tél: 02/374.64.84.  
Participation aux frais: 6 €.

bilité, soucieux des siens mais qui n'accepte pas que d'autres lui imposent des choix. Amenabar nous offre également un moment de pur délice: le dialogue entre Ramon Sampedro et Francisco de Galdar, jésuite, tétraplégique, qui se déplace pour lui asséner les discours de l'Église sur le respect inconditionnel de la vie, institution qui comme le rappelle Sampedro, n'a pas hésité à envoyer au bûcher ceux et celles qui s'écartaient de sa doctrine.

L'Église espagnole traverse assurément des jours difficiles. Elle a dû certes renoncer au «national-catholicisme» du temps de Franco, mais avec le Parti Populaire et Aznar, la hiérarchie catholique savait qu'elle serait consultée pour toute décision concernant la famille, les questions éthiques. Avec Zapatero, les évêques ont dû avaler quelques couleuvres: le mariage homosexuel, l'extension de la dépénalisation de l'avortement, la remise en question de l'enseignement obligatoire de la religion. Le cardinal Rouco Varela a été chercher de l'aide au Vatican, auprès de son ami Jean-Paul II qui, le 24 janvier 2005, critiqua les dérives «laïcistes» du gouvernement Zapatero. Cette politique d'opposition de l'Église au gouvernement n'a cependant pas été couronnée de succès. Signe fort: le cardinal Rouco Varela vient d'être évincé de la présidence de la conférence des évêques au profit de l'évêque Ricardo Blazquez qui a tout de suite indiqué son intention d'enterrer la hache de guerre. L'Église espagnole craint-elle donc d'accéder au fossé entre la hiérarchie et les croyants, voire que l'on touche à son précieux financement? Elle devra, à l'instar de la notre, désormais composer avec cette réalité: une société qui se laïcise. ▲

**Jeudi 12 mai à 19h**

Maison de la Laïcité,  
rue de l'Industrie 215, Frameries

Les membres de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) -ou ceux qui souhaiteraient s'y inscrire- sont invités à venir écouter un exposé du docteur J. Heuzon, *doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Mons et membre du Comité de bioéthique*. Cette séance permettra d'obtenir les informations nécessaires pour compléter la déclaration anticipée relative à l'euthanasie.

Renseignements: Blanche Légal, contact ADMD pour la région de Mons-Borinage: 065/67.25.65.

## Euthanasie

# La lucidité d'un prélat

PAUL-JEAN LATIHAUT

*mais la retarder artificiellement ne l'est pas davantage.*

Il n'a pas voulu en dire plus mais nul doute que les souffrances imposées au souverain pontife par son entourage ont impressionné les prélats les mieux disposés. Eux aussi, surtout si leurs positions sont en vue, redoutent d'inutiles souffrances.

La même chose peut se produire dans des domaines moins changeants que les relations internationales.

Pendant longtemps, les croyants ont pensé qu'au dernier moment de leur existence, les athées et autres libres-exaministes guidés par une ultime lucidité ou la peur des supplices infernaux remettaient leur âme à Dieu dans les deux sens du terme.

Les temps changent. Voilà qu'aujourd'hui c'est l'acharnement médical qui angoisse les croyants vieillissants.

On nous rapporte de bonne source qu'un très haut prélat namurois a désigné le Centre d'Action Laïque comme mandataire, conformément à ce qui est prévu dans la loi permettant l'euthanasie. Dans ce cadre, le mandataire désigné est chargé, en cas d'incapacité du mandant d'exprimer sa volonté, de le faire en ses lieu et place.

Le haut prélat en question, Mgr A.M.L. (étrange coïncidence!), nous ne pouvons en dire plus, a préféré envisager la pire des hypothèses et dans ce cas s'adresser au seul groupe de véritable confiance en cas de malheur.

«La mort, a-t-il déclaré à *Espace de Libertés* (qui est maintenant protégé par la récente loi sur le secret des sources), ne effraie pas le chrétien véritable qui n'a rien à redouter devant Dieu. Il n'est pas permis de la hâter

*La mort n'effraie pas le chrétien véritable qui n'a rien à redouter devant Dieu».*

Jacqueline Herremans est présidente de l'ADMD et trésorière du CAL.

<sup>1</sup> Cartas desde el infierno (éditions Planeta), Cando eu caia (éditions Xerais).

## L'Exorciste

# Le diable, ou comment s'en débarrasser

VERA KOTAJI

**P**ourquoi revenir ici sur un film, un classique certes, mais rangé dans l'improbable rayon des films d'épouvante, et qui plus est, sorti en 1973? Si *L'Exorciste*, réalisé par William Friedkin, est d'abord le film d'une époque, celle du carnage vietnamien, de la démission du président Nixon, de la vague *peace and love* en même temps que du cauchemar sanguinaire provoqué par le clan de Charles Manson, il poursuit sa route jusqu'à aujourd'hui, et continue de faire écho à des préoccupations communes. Et parce qu'elle échappe de justesse au grotesque grand guignol, la thématique du démon y acquiert une valeur universelle. Ce film est la brillante illustration de ce qu'un mythe –celui du diable en l'occurrence– possède ce pouvoir de survivre et de s'adapter, bien après qu'a disparu le contexte culturel qui l'a vu naître.

### Possession...

Le film est tiré d'un roman à succès de William Peter Blatty, qui lui-même s'inspirait d'un fait divers remontant à 1949. Il s'agissait de l'affaire Robbie Mannheim, où un adolescent présentant un cas d'hystérie accompagné d'effets télékinésiques fit croire à une intervention satanique. Le romancier compose à partir de ce cas de «possession» une fiction où le jeune homme est remplacé par Regan, une fillette de douze ans, dont la mère, actrice de cinéma, vit séparée de son mari. La petite cellule familiale, minuscule gynécée, traverse l'épreuve en l'absence de l'homme qui ferait figure de père et de mari. Le choix d'une fillette comme l'hôte du diable en personne impose une charge supplémentaire dans l'horreur. Bien que les critiques d'alors aient peut-être exagérément insisté sur la sexualité féminine nais-

sante comme étant le motif satanique par excellence, considérant le film entier comme l'expression d'une «panique menstruelle», assurément ce thème –la famille monoparentale aux prises avec Satan– annonce la couleur d'une ligne idéologique très marquée depuis au sein du pouvoir américain de droite et qui repose sur la sacro-sainte famille. Une famille qui se doit de rester unie et bien entendu unie contre le Mal qui, dans le discours présidentiel type, n'a de cesse de frapper aux portes.

L'existence du diable est indispensable à la doctrine catholique. Sans cet ange déchu, le règne d'un dieu infiniment bon ne pourrait justifier la présence du mal parmi les hommes. Les théologiens catholiques auront toutes les difficultés à se débarrasser de cette figure archaïque de plus en plus gênante. Rappelons que dans l'Ancien Testament, le diable n'apparaît pas en tant que tel. Si l'on peut dire, Yahvé assurait aussi les tâches ingrates, ne dispensant pas que le bien sur terre. C'est le christianisme, au départ une secte dissidente juive, qui donne corps à cette entité maléfique dans les textes apocryphes issus de la littérature apocalyptique. Ce qui fait du monothéisme chrétien un dualisme déguisé.

### ... donc exorcisme

Puisque le diable existe officiellement, il faut admettre les cas de possession, et donc, implicitement, la pratique de l'exorcisme. Bien qu'en 1972, le *Ministeria Quaedam* de Paul VI supprime l'ordre des exorcistes (qui existait donc jusqu'à une date très récente!), Jean-Paul II est amené à exorciser une femme en 1982...

L'Eglise aimerait beaucoup confier ses possédés à la médecine, c'est bien là une ambiguïté de fond.

Les exorcistes eux-mêmes prétendent que seulement 2% des cas sont véridiques, le reste relevant de la psychiatrie. Mais ce serait se trahir que de ne pas assumer cette mission. Les exorcismes ont donc bien lieu, mais à condition que ce soit dans la plus grande discrétion.

Dans *L'Exorciste*, la démarche se fait en sens inverse. C'est le corps médical qui, après autant d'efforts infructueux à guérir «la patiente», abdique et invite la mère à recourir à un prêtre en vue d'un exorcisme, seul moyen, à leurs yeux, de venir à bout du problème. Ces médecins sous-entendent que cette terrifiante emprise est l'effet de l'autosuggestion, mais il n'en reste pas moins que la seule voie pour en sortir est de demander les services d'un exorciste! La personne recommandée est Damien Karras, prêtre et psychiatre de son état. Il refuse d'abord fermement, décontenancé par cette requête qu'il juge déplacée, expliquant à la mère de Regan, effondrée, que les «exorcismes n'existent plus depuis qu'on a découvert les maladies mentales».

L'histoire du film de William Friedkin se déroule à Georgetown, Washington D.C., en un lieu et en un temps où les notions de possession et de diable ont déserté le sens commun depuis des siècles. Pour ce qui est de la foi catholique, elle est hésitante dans le cœur même du prêtre Karras. Il est rongé par le doute d'entrée de jeu et ne parvient pas à surmonter un dououreux sentiment de culpabilité à l'égard de sa mère, morte seule après avoir été, faute de moyens, parquée à la hâte dans un misérable hospice d'aliénés.

A vrai dire, cette intrigue secondaire qui traverse tout le film l'ancre dans une réalité imparable qui concerne tout un chacun, loin de toute considé-

ration métaphysique, religieuse ou ésotérique. Il y est question de cette impuissance face au délitement de l'individu vivant dans une société urbaine, matérialiste et de sa profonde solitude.

C'est ce que le prêtre porte sur ses épaules tout au long du récit, obsédé par la détresse qu'a vécue sa mère, immigrée grecque déracinée, une détresse à laquelle il n'a rien pu opposer. Sa frèle silhouette de femme

### Entre le démon et la foi

Le film a déclenché des réactions extrêmes, et très opposées. Au sein du clergé, certains y voyaient une pure manifestation du démon –la pellicule elle-même étant infestée par sa présence–, d'autres y ont décelé un beau message de foi retrouvé, d'apaisement, notamment le journal *Catholic News*, qui a salué *L'Exorciste* pour sa profonde spiritualité.

Avec le *Faust* de Goethe, le diable est devenu Monsieur Tout-le-monde, il n'a plus de visage grimaçant ni de pieds fourchus. Il montre une apparence tout à fait respectable, jusqu'à être séduisant. Il est devenu un phénomène social, synonyme d'esprit de révolte. Ne devient-il pas, dans le contexte de la libre pensée, une sorte de Prométhée –Lucifer signifie il est vrai «le porteur de lumière»– extirpant l'homme des ténèbres pour le hisser vers la science et le progrès?

Avec Jung, le démoniaque est ressuscité en tant qu'archétype, celui du mal, c'est-à-dire «la» donnée culturelle inexplicable par excellence.

### Femmes, êtres déchus...

Avec le film de Friedkin, c'est un bond de plusieurs siècles en arrière qui est pratiqué sans crier gare et effectivement les choix scénaristiques renouent avec cette idée que le diable préfère les femmes, êtres déchus pour la raison originelle que l'on sait. Mais là aussi, le fait que les sorcières promises au bûcher étaient décrites dans le *Malus Maleficarum* comme étant capables de faire disparaître le pénis de l'homme préfigure un classique de la psychanalyse, celui de la femme castratrice...

Le trouble que suscite *L'Exorciste* réside dans ce point de rencontre, où vont se rejoindre le passé et le présent, l'invisible et le visible, le passéisme et le progrès, la foi et le monde moderne, la vie spirituelle et le monde urbain. Une mise en scène sobre et précise, une approche flirtant avec le documentaire –coupée par un montage d'une redoutable précision– font de ce point de rencontre le lieu d'une tension permanente et quasi insoutenable. L'hésitation entre ces valeurs antinomiques s'exprime en filigrane dans la première scène où le prêtre fait son apparition. Il fait partie des figurants d'une scène de tournage fictive et pendant que l'on observe sa silhouette quitter les lieux, une voix dans un haut-parleur déclare qu'il faut changer les choses à l'intérieur du système», le «système» pouvant alors être entendu comme celui que représente l'Eglise. ▲

Saint Michel terrassant le diable - Église de Jézeau (France).

âgée perdue dans la foule anonyme l'appelant désespérément à l'aide, avant de s'engouffrer dans un métro souterrain, hante les rêves du prêtre et constitue une image onirique puissante, émouvante. Que cette séquence soit entrecoupée d'inserts où apparaît furtivement un visage satanique saisi, en ce que la thématique du Malin prend une sorte d'envol pour quitter tous les clichés en vigueur. Le Mal est envisagé ici comme la souffrance prégnante et ordinaire de tout homme, ainsi que son impuissance face à la souffrance des autres. Le réalisateur met en scène des hommes, mais aussi un environnement. Cette ville ne possède *a priori* rien de photogénique, mais elle dégage justement la désolation banale propre à toute cité contemporaine, en même temps qu'une douce mélancolie, tandis que les feuilles d'automne caressent les trottoirs...

L'issue du combat contre le diable s'y conclut en effet par son éviction. Mais il y a de fait quelque chose de perturbant à voir ainsi se personnalier Satan, à le voir déformer monstrueusement le corps fragile d'une enfant censée incarner la pureté. Car de nos jours, le diable, bien que toujours présent dans notre imaginaire, a eu le bon goût de devenir invisible. Pour commencer, ce personnage a quitté le strict domaine de la doctrine religieuse. La notion même de diable s'est sécurisée et cela dès le XVII<sup>e</sup> siècle, où cette entité maléfique représentait le mal de vivre des mystiques, la difficulté à faire coïncider leur vie intérieure propre et le pur divin. Deux siècles plus tard, s'opère un glissement décisif, non seulement vers le mythe littéraire, mais aussi vers le domaine de la psychanalyse.

### Bibliographie

- William Peter Blatty, *L'Exorciste*, éd. Robert Laffont.
- Mark Kermode, *Dans les coulisses de L'Exorciste*, éd. Le Cinéphage.
- Georges Minois, *Le diable*, PUF.

# Funeste respect

PATRICE DARTEVELLE

**A** peine a-t-on stigmatisé l'assassinat de Théo Van Gogh que l'on retrouve le même problème mais sous sa forme courante: les religions et plus particulièrement celles que les immigrés ont implantées avec eux en Europe ces dernières années exigent le respect

cembre, 400 sikhs ont forcé l'entrée et provoqué l'évacuation des 800 spectateurs.

La direction du théâtre de Birmingham a finalement décidé de retirer la pièce de l'affiche. L'archevêque catholique de Birmingham et les chefs des trois grands partis du conseil municipal ont approuvé ce retrait.

Les enjeux de l'affaire sont décisifs pour la liberté d'expression et les relations avec les communautés immigrées.

Quasi concomitamment, le lobby Christian Voice a suscité des menaces de mort contre des membres de la direction de la BBC<sup>2</sup> qui avait diffusé une comédie musicale *The Jerry Springer Show The Opera* parce qu'elle met en scène un Jésus-Christ «un peu homo»<sup>3</sup>. L'émission avait fait 10% de part d'audience. Mais aux yeux de certains, un service rendu en appelle un autre et les représentants des communautés sikhe et musulmane ont assuré les chrétiens de leur soutien dans leurs attaques contre la retransmission<sup>4</sup>.

Heureusement, ces menaces n'intimident pas tout le monde et un écrivain anglais de père pakistanais a parlé mieux que quiconque: «Détruire un théâtre est comme détruire un temple. Notre culture est aussi cruciale à la communauté libérale que les temples le sont pour la communauté religieuse»<sup>5</sup>.

## Les sikhs et les autres

Ordinairement très soumis à la Couronne d'Angleterre, les sikhs n'ont pas pu supporter en décembre dernier la représentation à Birmingham dans un théâtre de premier ordre d'une pièce intitulée *Déshonneur*, écrite par un des leurs.

Celle-ci met en scène une famille sikhe installée en Grande-Bretagne qui se débat dans le conflit de tous les migrants entre le monde d'origine et le pays d'accueil, entre passé et présent, archaïsme et modernité. Le problème, c'est qu'on y parle d'agression sexuelle, de meurtres commis dans un lieu de culte de la religion sikhe<sup>6</sup>.

Le gouvernement anglais déclare n'en vouloir qu'au racisme, que la loi protégera aussi les athées et que la libre création sera maintenue.

Une analyste britannique, Charlotte Vincent, a bien répondu au gouvernement anglais<sup>7</sup>. Un nouveau délit d'incitation à la religion serait inap-

et veulent interdire l'irrespect envers elles.

L'Angleterre est l'un des pays-clés de la bataille, depuis la *fatwa* contre Salman Rushdie en 1989.

## Une loi d'intolérance

Le pire est que le gouvernement anglais veut remettre sur le métier un projet de loi déjà repoussé une première fois en 2001, réprimant ceux qui veulent inciter à la haine contre d'autres personnes en raison de leur religion<sup>4</sup>.

Le gouvernement anglais déclare n'en vouloir qu'au racisme, que la loi protégera aussi les athées et que la libre création sera maintenue.

Une analyste britannique, Charlotte Vincent, a bien répondu au gouvernement anglais<sup>5</sup>. Un nouveau délit d'incitation à la religion serait inap-

roprié: une religion n'est pas une race, une donnée biologiquement incontournable, c'est une philosophie qui peut être mauvaise. La poursuite de ce délit serait impossible: la définition de ce qu'est une religion est insaisissable. Peut-on attaquer la religion israélite sans craindre une accusation de racisme? Le débat serait contre-productif: il accroîtrait l'intolérance face à la différence religieuse en considérant comme normale la difficulté à la supporter. Bien entendu, en Angleterre comme ailleurs, il existe suffisamment de lois réprimant les attaques abusives contre les personnes.

Jusqu'à présent, la Chambre des Lords se montre des plus réticentes face au projet de loi et refuse de le voter. Mais jusqu'à quand?

## Le multiculturalisme

Nous ne sommes pas à l'abri de tels débats en Belgique. On y trouve aussi des gens prompts à dénoncer Théo Van Gogh. Ainsi, pour Ababacar Ndaw «être libre, c'est prendre conscience de ce que la liberté n'est pas par exemple une île déserte où tout serait permis... Toute liberté s'inscrit dans une perspective de vie sociale: [la liberté] est une autonomie qui se réalise avec les autres pour accéder à sa propre transparence»<sup>6</sup>.

Bref, Théo Van Gogh et Salman Rushdie avaient tort et on ne peut tenir de propos qui dérangent les communautés dominantes. En fait de «transparence», je ne vois qu'une attitude servile de respect vis-à-vis du groupe ou de la société. C'est le contraire du libre examen qui est indépendance d'esprit. L'infinité compréhension à l'égard des communautés allochtones tourne au respect de leurs idées religieuses. On confond tout et on joue avec le feu de l'anti-islamisme primaire<sup>7</sup>.

La conclusion de ce genre de problème me paraît certaine: écartons tout angélisme et voyons clairement que sans une communauté non confessionnelle ou humaniste forte, l'avenir s'annonce sombre. ▲

# Le Grand Moyen-Orient rêvé

JACQUES RIFFLET

**P**ar les Américains... avec l'aide de l'Union européenne. Un projet réaliste ou une nouvelle impasse cauchemardesque?

La situation est «là-bas» à ce point potentiellement explosive que chaque action doit être savamment calculée, chaque déclaration mûrement pesée à l'aune de la compétence. Or, l'administration Bush a déjà accumulé tant d'erreurs nimbées d'arrogance que nous avons toutes les raisons d'être méfiants. Quant aux Européens, ils sont à ce point divisés qu'on peut douter de leur capacité de faire contrepoids au «souverainisme atlantique».

Le plan américain est si limpide en apparence qu'il semble naïf. Il s'agit, «simplement», de pacifier et démocratiser toute la région. Et en tirer ensuite les fruits de la reconnaissance des peuples libérés afin de s'assurer des ressources énergétiques et des parts de marché.

Pour ce faire, la mort d'Arafat et les élections irakiennes constituent de l'avis des Américains deux éclaircies dans le ciel de l'enfer. Et Washington de se départir de son traditionnel soutien pratiquement inconditionnel à Israël, d'autant plus qu'au début de son second mandat, le président Bush peut prendre une certaine distance à l'égard du lobby juif fort influent outre-Atlantique et souvent déterminant en période électorale.

Les États-Unis ont enfin compris que la question palestinienne constituait le ferment d'hostilité de tous les musulmans à leur égard, et qu'il fallait profiter à fond de la modération -nouvelle- de la direction palestinienne. Un très gros souci pour le Premier ministre Sharon, qui va devoir affronter la colère messianique de la droite religieuse et de dizaines de milliers de colons. Le fantôme de Rabin hante Jérusalem...

Mais ouvrons le dossier. Les élections irakiennes ne sont nullement à nos yeux une avancée triomphale de la démocratie. Simple-

ment une confirmation de la division du pays en trois camps ethniques et religieux farouchement opposés: les Indo-européens sunnites kurdes qui veulent une forte autonomie et la région pétrolière de Kirkouk (71 sièges à l'Assemblée provisoire), les Arabes sunnites très minoritaires (5 sièges!), les Arabes chiites glorieux (140 sièges sur les 275 du parlement). Les laïques n'emportent que 38 sièges, alors que ce courant constituait l'épine dorsale du parti Baas au pouvoir.

Une situation encore plus dangereuse qu'auparavant. Car les chiites, sûrs de leur majorité, ont bien l'intention de dominer le pays sous le regard rigoriste de l'ayatollah Sistani. Or, le sunnisme laïque bien qu'affaibli -en grande partie du fait de la terreur organisée en terre sunnite par des groupes armés opposés aux vies américaines- ne supportera pas un contrôle religieux chiite. Et les Kurdes entendent bien «se passer» de l'islam sourcilleux des Arabes de tous bords, au sein d'un Kurdistan possesseur de pétrole.

Rien n'est donc acquis en Irak. Washington doit en avoir conscience sans l'avouer, car, pour compenser ce réveil chiite irakien après 83 ans de pouvoir sunnite installé en 1920 par les occupants anglais, les Américains «libèrent» les sunnites avoisinant l'Irak.

Ainsi, l'exigence de départ des troupes syriennes chiites occupant le Liban, rendant là le pouvoir aux chrétiens, aux sunnites (dont une large proportion de Palestiniens) et aux druzes. Il est utile de rappeler que le Liban fut une création française post-coloniale détachée de la Syrie pour être dirigée par des chrétiens. Et que la Syrie y revint en 1976 à la demande de l'Occident pour sauver les mêmes chrétiens attaqués par

les Palestiniens chassés de Jordanie par le roi Hussein, des Palestiniens désireux de s'emparer du pouvoir avec l'aide des sunnites libanais. L'occupation syrienne avait mis fin à l'atroce guerre civile que connaissait le Liban. Quel avenir réserve le départ des Syriens?

Ainsi, souhait à peine déguisé que les 67% de sunnites syriens renversent les 12% de chiites au pouvoir, un souhait «aidé» par un travail de déstabilisation de la Syrie.

Ainsi, la une pression sur l'Iran n'excluant pas le recours à la force (avec certainement une option «à la syrienne», à savoir une révolte interne, ici laïque contre la théocratie locale).

Ainsi, une relation privilégiée avec la Turquie, socle sunnite considérable, membre de l'OTAN et... bientôt (?)... membre de l'Union européenne.

Magnifique échafaudage, certes fragile et aventureux, que la «veille Europe» hostile à la guerre en Irak ne peut plus se contenter de rejeter. Ce plan n'est pas du seul domaine du rêve, mais encore faudra-t-il un capitaine de navire très expérimenté pour le mener adroitement. Sinon, ce sera le naufrage sur des récifs américains qui ont pour noms suffisance, autoritarisme, manipulation, ignorance.

Peut-on croire vraiment que l'administration Bush a fondamentalement changé? Son appel à la coopération n'est-il que le résultat du gouffre du déficit américain empêtré dans le cauchemar d'une aventure guerrière insensée?

Qui vivra, saura. ▲

Paul Klee, Architecture orientale, 1929 - De Cézanne à Dubuffet, Musée d'Ixelles (voir page 32).

<sup>1</sup> Jérôme Rasetti dans *Le Soir* du 22 décembre 2004.

<sup>2</sup> Marc Roche dans *Le Monde* du 13 janvier 2005.

<sup>3</sup> Jean-Pierre Langellier dans *Le Monde* du 24 décembre 2004.

<sup>4</sup> Cf. *Charlie Hebdo* du 29 décembre 2004.

<sup>5</sup> Cf. charlottevincent@yahoo.co.uk (septembre 2004).

<sup>6</sup> Ababacar Ndaw, «Liberté d'expression ou dérives libertaires?», *Bruxelles Laique Échos* n°47, 4<sup>e</sup> trimestre 2004, p. 19.

<sup>7</sup> Le meurtre de Théo Van Gogh a été suivi de 800 incidents racistes anti-musulmans, cf. *La Libre Belgique* du 8 février 2005.

## Mauvaise mine

C'est à chaque fois un choc que de rencontrer les êtres photographiés par Jane Evelyn Atwood. Elle nous avait déjà ébranlés avec «Trop de peine-Femmes en prison», il y a trois ans, au Musée de la Photographie à Charleroi. Cette fois, ce sont des corps vivants mais mutilés, sans pied(s), sans jambe(s), munis de prothèse(s) qui viennent à nous. C'est en collaboration avec Handicap International que J.E. Atwood a travaillé au Cambodge, au Mozambique, au Kosovo, en Angola, en Afghanistan, dans des contrées déshéritées où il ne fait pas bon vivre. Enfants ou adultes, mais cassés, déchiquetés, estropiés, mutilés pour toujours par ces «sentinelles de l'ombre» que sont les mines antipersonnel. Il y en a plus de 360 types qui tuent ou blessent sournoisement n'importe où, n'importe quand, mais presque toujours des civils qui deviennent dès lors des fardeaux pour leurs familles déjà affaiblies par une économie où tout est compliqué dès lors que tout est systématiquement miné.

Chaque photo, poignante le plus souvent, sans joie toujours, est accompagnée de son histoire. Car J.E. Atwood ne garde pas la distance avec ses sujets, elle s'en approche pour transmettre avec sobriété la violence qui leur est faite, sans sentimentalisme aucun.

Ce même thème est également présent chez l'artiste Jota Castro, qui expose au BPS 22, à Charleroi, évoquant les violences dans le monde: sociale, politique, économique. Cet ancien diplomate franco-péruvien a des choses à dire et il a sa manière bien à lui: son «Oil shame» montrant Bush dans un baril de pétrole aux couleurs américaines a fait le tour du monde (voir *Espace de Libertés* n°329). Il pend aussi Berlusconi comme l'a été, en son temps, Mussolini, mais au-dessus d'un tapis de fakir aux couleurs européennes; il construit une réduction du mur israélien, il annonce par un néon «Now every one knows Kabul», ou dénonce «Les fils de pute de pute ne meurent jamais»... Des noms? Allez voir ces règles de compte pertinents et

Zainab, 32 ans, une jambe, pas de mains, après l'explosion d'une mine alors qu'elle rangeait ses vêtements: des talibans avaient occupé sa maison, puis dissimulé des mines dans les vêtements qu'ils avaient jetés au sol. Centre orthopédique du CICR, Kaboul, Afghanistan, juillet 2003.

surtout sa vidéo, intitulée «Présidence italienne» dans laquelle une sublime cantatrice chante sous forme d'opéra des échanges vifs entre Berlusconi et le parlementaire Schulz. Ni complètement naïf, ni moraliste, Jota Castro mesure aussi les problèmes colossaux du monde à l'aune d'un... mètre: l'eau, les mines antipersonnel... et casse les icônes (*«Breaking icons»*) qui ont guidé son parcours: savoir d'où il vient, oui, mais s'arrêter et construire sa propre vie.

M. M.

Jane Evelyn Atwood,  
*Sentinelles de l'ombre* -  
Musée de la Photographie, Charleroi - jusqu'au  
29 mai 2005.

Un mètre de mines antipersonnel.

Jota Castro, *Exposition universelle 2*, BPS 22 -  
Espace de création contemporaine (Bd Solvay  
22, 6000 Charleroi) -  
jusqu'au 15 mai 2005.

## Juifs et musulmans au Maroc

Dépuis le conflit israélo-palestinien, juifs et musulmans sont devenus les groupes sans doute les plus opposés du monde. Nul ne peut connaître l'issue de cette bataille de deux peuples pour un même territoire et peut-être la paix n'est-elle pas forcément fatale. Il n'est néanmoins pas inutile de rappeler que juifs et musulmans ont pu vivre côté à côté pendant plus d'un millénaire, en particulier au Maroc.

C'est cette réalité de la vie des deux communautés au Maroc que le Musée juif de Belgique a voulu

restituer par une exposition *Un objet, deux cultures*. On peut y voir l'imbrication qui a fini par se créer entre elles. N'idéisons pas: les juifs, à partir de la conquête musulmane n'ont eu qu'un statut de *dhimmi*, c'est-à-dire de personnes autorisées mais non égales aux musulmans. Mais ne prenons pas non plus les choses de trop haut: le Maroc accueille une partie des juifs chassés d'Espagne en 1492 et du Portugal en 1497.

Juive de Tanger en costume traditionnel. John Frédéric Lewis (1805-1876).

*Un objet, deux cultures*, exposition du Musée juif de Belgique, rue des Minimes 21, à 1000 Bruxelles ([www.museejuif.be](http://www.museejuif.be) - tél: 02/512.19.63). Jusqu'au 15 mai 2005.

On doit admettre qu'une certaine complicité s'est créée entre juifs et musulmans marocains. Peut-être à partir d'un certain moment la domination chrétienne et française y a-t-elle aidé...

P. D.

Même au plan religieux, du moins populaire et non officiel, on voit des cultes de «saints», dirions-nous, regrouper même des fidèles venant de l'autre religion.

L'exposition est fondée sur les collections de Paul Dahan, riches en orfèvrerie et en textile. Elle comporte aussi de nombreuses photographies. Elle se clôture par une des toiles que Delacroix a consacrées au Maroc.

Le monde évoqué par l'exposition est pratiquement révolu depuis cinquante ans puisque la plupart des juifs marocains sont partis en Israël. La nostalgie n'est pas forcément mauvaise conseillère.

P. D.

## L'homme à l'autographe de Zadie Smith

# Signer ou se signer?

SOPHIE CREUZ

Avides de célébrations religieuses ou commerciales, les personnages de Zadie Smith ne savent à quel saint se vouer. Décapant!

Les racines sont l'instrument du salut, écrivait non sans ironie Zadie Smith dans le fulgurant *Sourires de Loup*. Son premier roman battait en brèche ce credo fallacieux. Les origines, c'est bien à condition d'en sortir. Fruit elle-même des amours entre un Anglais bon teint, entendez rosbif, et d'une Jamaïcaine, Zadie Smith connaît tous les avatars du métissage et/ou de l'identitaire.

*Sourires de Loup* paraît en format de poche, après avoir été salué à sa parution par Salman Rushdie et récompensé par deux prix littéraires importants en Angleterre. Il met en scène de faux héros de la guerre d'indépendance qui ont *failli* rencontrer Gandhi, des Bengalis de la deuxième génération, plus rigoristes que leurs parents libéraux, des scènes de cuisine et de chambre à coucher où mari et femme, sœurs et frères discutent à n'en plus finir sur le pourquoi du comment, dans un joyeux sabir, un anglais matiné de créole, de pakistanaise, d'expressions et d'accents avoureux. En filigrane, le mépris réciproque que se voe courtoisement ce melting-pot du Commonwealth dans une Angleterre bien moins tolérante qu'on ne le croit. Un morceau d'anthologie est la revendication des parents de toutes confessions d'avoir un jour de congé pour célébrer leur appartenance. *Le calendrier chrétien, ne compte pas moins*

de trente-sept fêtes religieuses. *Le calendrier musulman en a neuf. Seulement neuf*. Qui sont tout honneur évincées par cette formidable épidémie de fêtes chrétiennes, clamé un père qui ne voit pas pourquoi on ne célébrerait pas aussi la Fête de la Moisson en plus de toutes les autres, devant une directrice d'école laïque de plus en plus crispée.

La banlieue du nord-ouest de Londres où se situent ces histoires est depuis toujours le quartier de l'auteur. C'est l'environnement d'Alex-Li Tandem, ainsi baptisé parce que double, Chinois mais juif par sa mère. Quand s'ouvre *L'Homme à l'autographe*, l'heure de sa bar mitsva approche aussi sûrement que la perplexité de son père, plus porté sur le taoïsme que sur le talmud. Entre les deux spiritualités, peu de voies communes. L'existence est à l'évidence un casse-tête (chinois) mû par le hasard, qui vous pousse dans de drôles de cases, vous lâche dans un labyrinthe sans chemin fléché.

Divisé en dix chapitres à l'en-tête de diagrammes kabbalistiques, *L'homme à l'autographe* est placé sous l'œil de YHVH qui apparaît en toutes lettres dans le texte, ou en surlignage, par certains caractères appuyés. À nous de relever les indices semés par le hasard ou la main du Très-Haut, de déchiffrer le sous-texte du destin sous les tribulations d'un Chinois londonien, parce que s'il faut compter sur Alex-Li... Le lecteur le récupère généralement mal réveillé, avec une gueule de bois des plus profanes. La religion, la tradition est le cadet de ses soucis, au grand dam de ses amis d'enfance Adam, noir et juif et Rubinfine le rabbin qui voudrait lui faire dire le kaddish, la prière des morts pour son père... chinois! A douze ans déjà, Alex-Li avait du mal à s'envisager; ce n'est pas à vingt-sept ans qu'il va commencer. La tête dans le cinéma hollywoodien des années cinquante, il vit en marge, célébrant une déesse toute païenne celle-là, une actrice oubliée, Alexandra Kitty qui a fini par répondre à ses lettres et va le ramener sur terre.

Ce qui était au départ la passion de Joseph, un autre ami Anglais pur jus celui-là, entré dans les assurances, est devenu son métier. Alex-Li est donc chasseur d'autographes, boursicoteur de signatures, fétichiste du temple de Sunset Boulevard. Les assurances... Très gay comme activité, pour Alex qui divise tout en deux, la goytude et ce qui ne l'est pas, classement idiot venu d'un sketch de Lenny Bruce. *Les livres juifs (pas toujours écrits par des Juifs, loin de là), les livres gay (pas toujours écrits par des goyim, loin de là), les accessoires de bureau juifs (l'agrafeuse, le porte-stylos), les accessoires de bureau gay (le trombone, le tapis de souris)...*

Ceci est, vous l'avez compris, un roman très juif écrit par une gay café au lait, un tableau sociologique chargeant les apparences, les codes et habitudes dévitalisées, les faux refuges dans lesquels s'engouffrent par dépit Adam et Rubinfine. Zadie Smith mord à belles dents dans les rondeurs doucereuses de l'authenticité. Qu'est-ce qui est donc authentique? Les matchs de catch sont truqués, les starlettes lissées sur papier glacé sont des femmes de chair et de sang, leurs signatures sont contrefaites, les amours sont biaisés... Le talent de la jeune Zadie Smith tranche sur le reste de la production littéraire par l'intelligence de son regard impitoyable bien que tendre posé sur ses semblables. Empêtrés dans le passé, le présent et l'avenir. Des dialogues percutants, un sens du détail, du portrait et aussi de la construction, une pudeur respectueuse pour ses personnages qu'elle ne viole jamais, font de ce second roman quasiment un scénario de film. Il emporte à toute allure dans ces vies assises entre deux chaises, mal ficelées. Les hommes ne sont-ils pas là pour parachever le monde créé par Dieu, suggère le rabbin... L'essentiel n'est-il pas d'être bien dans le décor, telle Arletti dans celui d'Alexandre Trauner pour *Hôtel du Nord*? Quant à changer d'atmosphère... ▲

Zadie Smith, *L'homme à l'autographe*, Gallimard, 22,50 €.  
*Sourires de Loup*, Folio.

## De Cézanne à Dubuffet à Ixelles

# Un bel ensemble

OLIVIER SWINGEDAU

**C**onfié aujourd'hui à la Fondation Jean et Suzanne Planque de Lausanne, l'ensemble Jean Planque n'est pas une collection «mineure» comme on a pu le lire. Éclectique, oui: Planque (1910-1998) fut un admirateur inconditionnel de

naît bien sûr pour la relation, aussi passionnelle qu'orageuse, qui le lia à Dubuffet.

### Sincère et généreux

C'est sur le chemin de l'école que Jean Planque découvre la peinture moderne: dans la vitrine de la galerie Vallotton, un bouquet de roses de Renoir, «*dont il ignore jusqu'au nom*», l'émerveille au point... qu'il entre pour en demander le prix! Prix qui scandalise l'adolescent fauché, évidemment; plus encore, le prix d'une petite toile de Cézanne... qui lui semble inachevée. Pourquoi pas? Voilà un garçon qui a du fond!

En 1929, il part pour Bâle, guidé par Walter Schüpfer, peintre et musicien, qui lui fait connaître les musées et les artistes bâlois. Il aperçoit dans la vitrine d'un marchand des aquarelles de Paul Klee... qu'il prend pour des dessins d'enfant! Mais la révélation de cet art totalement libéré transforme complètement son approche de la peinture.

Après le brusque décès de sa mère en 1936, le jeune homme assume la charge de famille. Il exerce plusieurs métiers, notamment celui de voyageur de commerce au service d'un fabricant d'aliments pour bétail.

Dans les années de guerre, il commence à vendre de la chaux aux paysans. Il se révèle bon en affaires, si bien qu'il s'installe dès 1942 à Ouchy, il commence à s'intéresser à ses compatriotes et peintres dont René Auberjonois, ainsi qu'à l'éditeur Albert Skira, qui a ouvert une galerie à Genève et auprès duquel il achète quelques tableaux importants «pour le compte d'un ami».

À la fin de la guerre, toujours aussi surprenant et plein de ressources, Jean Planque met au point avec un

ami chimiste un concentré révolutionnaire... pour nourrir les porcs! La commercialisation du produit s'avère intéressante.

Grâce aux bénéfices de son invention, Planque s'installe en Provence sur les traces de Cézanne, le peintre qu'il admire le plus. Début des années cinquante, c'est un quasi-rentier qui rejoint Paris pour suivre (avec assiduité, n'est pas Suisse qui veut!) l'école de la Grande Chaumière. Il ressent une profonde émotion devant des toiles abstraites de Manessier. Avec sa nouvelle compagne, Suzanne Cizey, modiste, il rejoint à Bâle Ernst Beyeler, dont la nouvelle galerie a besoin d'un animateur efficace. Cette «collaboration» durera jusqu'en 1972...

### Dubuffet, ami/ennemi...

C'est en 1955-56 que, contre toute attente, Planque est brusquement fasciné par les tableaux de Dubuffet, qu'il n'appréciait pas l'année d'avant encore.

Dubuffet et Planque, ce sera le début d'une grande histoire d'amour/haine, qui n'empêchera pas le collectionneur de découvrir Sonia Delaunay, Bazaine, Bissière, Clavé, Hantaï, Hans Berger, et l'étonnant Américain Alex Kosta, tous présents dans les salles du Musée d'Ixelles.

En 1964, Planque prépare avec Dubuffet la grande exposition au Palazzo Grassi de Venise, où «L'Hourloupe» est présentée pour la première fois au public. Trois ans plus tard, il faudra un prétexte futile de Dubuffet, qui lui retire petitement sa confiance, pour réduire l'enthousiasme naturel de Jean Planque. Miné et malade, il se réfugie à Morges et commence à rédiger ses mémoires... tout en se remettant assidûment à la peinture (quelques œuvres personnelles sont présentes à Ixelles).

Après la mort de Suzanne en 1995, il crée en 1998 la «Fondation Jean et Suzanne Planque» et meurt le 27 août de la même année... «réconcilié» avec le très peu reconnaissant Dubuffet!

Cette collection est le fruit d'un regard enthousiaste et sincère sur la peinture moderne; d'un regard soucieux de comprendre un art qui s'est efforcé de briser les normes établies par la tradition; d'un regard clairvoyant, enfin, celui d'un amateur passionné qui confiait: «J'ai brûlé pour les tableaux». ▲

Pablo Picasso, *Femme au miroir*, 1959.

Cézanne, mais aussi de Degas, Monet, Van Gogh, Gauguin et Redon, Bonnard, Dufy et Rouault. Les cubistes l'enthousiasmèrent aussi (des œuvres majeures de Picasso, Braque, Juan Gris, Léger, présentes ici, constituent quelques-uns des points forts de sa collection). Dans l'après-guerre, le collectionneur et mentor ne manquera pas de pointer également de Staël, Bissière, Tapiès et même Sam Francis. Mais on le con-

*De Cézanne à Dubuffet, jusqu'au 22 mai, Musée d'Ixelles rue Jean Van Volsem 71, 1050 Bruxelles. Infos 02/515.64.21.*